

**Take Off S.p.A.**

**États financiers consolidés intermédiaires  
condensés au 30 juin 2022**

***Take Off S.p.A.***  
*Capital social 1562480 euros e.v.*  
*Siège : Via Montenapoleone 8*  
*20121 Milan (MI)*  
*Registre du Commerce de Milan et code fiscal 04509190759*  
*Numéro de TVA 04509190759*  
*R.E.A. MI 2645965*

## Sommaire

<b>Rapport de gestion</b> .....	<b>2</b>
Introduction .....	2
Critères généraux de rédaction .....	2
Conditions d'exploitation et développement de l'actif .....	2
Indicateurs de performance alternatifs.....	2
Performance opérationnelle au premier semestre 2022.....	3
Chiffres clés économiques du Groupe .....	4
<b>EBITDA</b> .....	<b>5</b>
<b>3 276 199</b> .....	<b>5</b>
<b>3 955 320</b> .....	<b>5</b>
<b>(679 121)</b> .....	<b>5</b>
Chiffres clés du bilan du Groupe.....	6
<b>Autres dettes et passifs à long terme</b> .....	<b>6</b>
<b>(107 900)</b> .....	<b>6</b>
<b>(94 500)</b> .....	<b>6</b>
Chiffres clés financiers du Groupe .....	7
Indicateurs économiques et d'efficacité .....	8
Informations relatives à l'environnement et au personnel.....	9
Investissements .....	9
Activités de recherche et de développement .....	10
Transactions avec les parties liées .....	10
Actions propres et actions/parts dans les sociétés mères .....	10
Principaux risques et incertitudes .....	10
Évolution prévisible de la gestion.....	12
<b>Situation patrimoniale et financière consolidée</b> .....	<b>10</b>
Réserve de prime d'émission .....	10
<b>11 682 808</b> .....	<b>10</b>
<b>11 682 808</b> .....	<b>10</b>
<b>Compte de résultat consolidé</b> .....	<b>11</b>
<b>Compte de résultat global consolidé</b> .....	<b>12</b>
<b>État consolidé des variations des capitaux propres</b> .....	<b>13</b>
<b>Situation financière consolidée</b> .....	<b>14</b>
<b>Annexe aux états financiers intermédiaires consolidés condensés au 30 juin 2022</b> .....	<b>16</b>
1. Informations sur la société et structure des états financiers consolidés .....	16
2. Périmètre de consolidation, modifications de la consolidation, méthode de consolidation, principes de consolidation et critères d'évaluation appliqués.....	17
3. Normes comptables et critères d'évaluation adoptés .....	19
4. Impacts de l'urgence Covid-19 et des tensions internationales .....	21

5. Nouvelles normes et interprétations comptables en vigueur à partir du 1er janvier 2022 et normes et interprétations comptables publiées mais non encore en vigueur .....	22
6. Caractère saisonnier ou cyclique des opérations intermédiaires .....	24
7. Transactions « under common control » .....	24
8. Biens immobiliers, installations techniques et machines .....	25
9. Actifs incorporels .....	26
10. Actifs corporels pour les droits d'utilisation .....	26
<b>Coût historique au 31 décembre 2021 .....</b>	<b>26</b>
10 480 503 .....	26
42 976 .....	26
20 022 .....	26
10 543 502 .....	26
<b>Augmentations au cours de la période .....</b>	<b>26</b>
1 322 374.....	26
0 .....	26
1 322 374.....	26
<b>Résolutions .....</b>	<b>26</b>
0 .....	26
0 .....	26
(20 022) .....	26
(20 022) .....	26
<b>Coût historique au 30 juin 2022 .....</b>	<b>26</b>
11 802 878 .....	26
42 976 .....	26
0 .....	26
11 845 854 .....	26
<b>Fonds d'amortissement au 31 décembre 2021 .....</b>	<b>26</b>
(3 883 099) .....	26
(19 422) .....	26
(5 889) .....	26
(3 908 410) .....	26
<b>Amortissement de la période .....</b>	<b>27</b>
(802 817).....	27
(8 324) .....	27
0 .....	27
(811 141).....	27
<b>Résolutions .....</b>	<b>27</b>
0 .....	27
0 .....	27
5 889 .....	27
5 889 .....	27
<b>Fonds d'amortissement au 30 juin 2022 .....</b>	<b>27</b>
(4 685 916) .....	27

<b>(27 746)</b> .....	<b>27</b>
<b>0</b> .....	<b>27</b>
<b>(4 713 662)</b> .....	<b>27</b>
11. Autres créances à long terme .....	27
12. Actifs d'impôts différés .....	27
13. Stocks et en-cours .....	28
14. Créances commerciales .....	28
15. Autres créances à court terme .....	29
16. Créances fiscales .....	29
17. Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	29
18. Fonds propres .....	30
19. Financements à moyen et long termes .....	31
20. Autres passifs financiers à long terme .....	32
21. Dettes pour avantages sociaux futurs .....	33
22. Provisions pour risques et charges .....	34
23. Autres passifs à long terme .....	35
24. Dettes fiscales à long terme .....	35
25. Passifs d'impôts différés .....	35
26. Dettes envers des banques et part à court terme des prêts .....	36
27. Autres passifs financiers à court terme .....	36
28. Dettes commerciales .....	36
29. Passif pour les retours .....	37
30. Passifs contractuels à court terme .....	37
31. Dettes fiscales .....	37
32. Autres dettes et passifs à court terme .....	38
33. Recettes de contrats avec les clients .....	38
34. Autres recettes .....	39
35. Coûts des matières premières, des produits semi-finis et des consommables .....	40
36. Coûts pour services .....	40
37. Charges de personnel .....	41
38. Autres charges d'exploitation .....	41
39. Amortissements et dépréciations .....	42
40. Charges financières .....	43
41. Recettes financières .....	43
42. Impôts sur le revenu .....	43
43. Instruments financiers - juste valeur et gestion des risques .....	45
44. Événements significatifs survenus après la clôture de la période .....	50
45. Transactions avec les parties liées .....	51

## Rapport de gestion

## Rapport de gestion

### Introduction

Chers Actionnaires,

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés de Take Off S.p.A. (ci-après dénommé le « Groupe Take Off » ou seulement le « Groupe ») pour l'exercice clos le 30 juin 2022 a été préparé conformément à la norme IAS 34 Information financière intermédiaire et a été approuvé par le conseil d'administration le 30 septembre 2022 et montre un résultat positif de 1 430 000 euros.

### Critères généraux de rédaction

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2022, préparés conformément à l'article 154-ter du décret législatif n°. 58/98 et ses modifications ultérieures, ainsi que le règlement relatif aux émetteurs publié par la Consob, ont été préparés conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS), approuvées par l'Union européenne, et en particulier à la norme comptable applicable aux rapports financiers intermédiaires (IAS 34).

Les mêmes principes comptables, critères de comptabilisation et d'évaluation et critères de consolidation adoptés dans la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2021 ont été appliqués dans la préparation de ce rapport financier semestriel.

### Conditions d'exploitation et développement de l'actif

Comme on le sait, Take Off S.p.A. est la première chaîne italienne de « boutiques de mode » à prix outlet. Créée en 2012, l'entreprise compte désormais 46 points de vente, dont 39 directs et 7 affiliés distribués dans tout le pays, avec une présence principalement concentrée dans le sud de l'Italie. Le processus de cotation du Groupe sur le marché Euronext Growth Milan a été finalisé le 25 novembre 2021.

Dans les boutiques de mode Take Off, il est possible de trouver une sélection de vêtements, de chaussures et d'accessoires des meilleures marques internationales, ainsi que la distribution exclusive de six marques propres. Grâce à la gamme de produits et à la conception des boutiques de mode, la proposition commerciale de Take Off s'est établie sur le marché de référence et vise à s'étendre à tout le pays.

Over S.p.A., en revanche, exerce son activité dans le secteur de la vente au détail de vêtements et d'accessoires pour enfants, avec sa marque propre Overkids, son réseau commercial est composé de 124 magasins sous franchise au 30.06.2022.

### Indicateurs de performance alternatifs

Le Groupe utilise certains indicateurs de performance alternatifs, qui ne sont pas identifiés comme des mesures comptables selon les normes IFRS, afin de permettre une meilleure évaluation de la performance du Groupe.

Ces indicateurs alternatifs de performance, sont construits exclusivement à partir de données historiques du Groupe et déterminés conformément aux lignes directrices sur les indicateurs alternatifs de performance émises par l'AEMF/2015/1415 et adoptées par la CONSOB avec la communication

n°92543 du 3 décembre 2015. La dette financière nette de la Société est déterminée conformément aux dispositions de la ligne directrice n° 39, publiée le 4 mars 2021 par l'AEMF, applicable à partir du 5 mai 2021, et conformément à l'appel à l'attention n° 5/21 publié par la CONSOB le 29 avril 2021.

Les indicateurs se réfèrent uniquement à la performance de la période comptable couverte par ces états financiers et les périodes comparées, et non à la performance attendue du Groupe, et ne doivent pas être considérés comme un substitut aux indicateurs définis dans les normes comptables pertinentes (IFRS). Vous trouverez ci-dessous la définition des indicateurs de performance alternatifs utilisés dans les états financiers intermédiaires consolidés :

- **EBITDA** : il s'agit du bénéfice d'exploitation avant amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et des actifs liés aux droits d'utilisation.
- **Résultat d'exploitation ou EBIT** : différence entre les recettes, les autres revenus et les coûts des matières premières et consommables, les coûts des services, les coûts du personnel et les autres coûts d'exploitation.
- **Fonds de roulement net** : il s'agit de la somme des stocks, des créances commerciales, des autres créances à court terme et des créances fiscales, déduction faite des dettes commerciales, des dettes de retour, des dettes fiscales et des autres dettes à court terme.
- **Capital investi** : il s'agit de la somme de l'actif non courant et du fonds de roulement net, déduction faite des dettes pour avantages sociaux futurs, des provisions pour risques et charges et des dettes fiscales différées.
- **Dette financière nette** : elle est calculée comme la somme des dettes financières courantes et non courantes, des instruments de dette, des dettes commerciales et des autres dettes non courantes, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants ;  
**Dette financière nette ajustée** : elle est calculée comme la somme de la dette financière courante et non courante, des instruments de dette, des dettes commerciales et des autres dettes non courantes, à l'exclusion des dettes de location, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants.

## Performance opérationnelle au premier semestre 2022

Au cours du premier semestre 2022, l'environnement économique s'est affaibli tant dans les principaux pays avancés que dans les pays émergents. Au début de l'année, puis au deuxième trimestre, la croissance économique a d'abord été freinée par la poursuite de la pandémie, avec la propagation de la variante Omicron du coronavirus, puis par les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Dans ce contexte, le commerce mondial a nettement ralenti au cours du premier trimestre, reflétant la contraction du commerce extérieur des pays émergents. En particulier, les mesures restrictives prises par la Chine dans certains domaines ont pesé sur son commerce, tandis que les sanctions internationales ont pesé sur les importations de marchandises en provenance de Russie. L'inflation, qui avait déjà été élevée au premier trimestre, a continué de croître à un rythme soutenu au printemps, atteignant en juin sa valeur la plus élevée depuis quarante ans aux États-Unis (9,1 %), sous l'effet de l'accélération des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Ces facteurs ont entraîné une révision à la baisse des estimations de la croissance du PIB mondial pour l'année en cours, désormais prévue à 3,0 % (contre 4,5 % précédemment), et des résultats du commerce international.

Le groupe a pu résister au « choc » des événements macroéconomiques, démontrant ainsi que son modèle d'entreprise est « défensif » et parvient à être performant même en temps de crise.

Les mesures de maîtrise des coûts que nous avons prises nous ont néanmoins permis d'atteindre un niveau de marginalité constant, bien qu'inférieur à celui de la même période de 2021.

En fait, nous avons rapidement pris des mesures concernant les loyers des magasins et les fournisseurs, avec des effets positifs qui se poursuivront après la période de référence.

Le chiffre d'affaires du semestre est en forte hausse (+11,9% par rapport à 2021), s'élevant à 12 920 000 euros contre 11 550 000 euros pour le semestre clos le 30 juin 2021, tandis que l'on constate une baisse de l'EBITDA, qui s'élève à 3 276 000 euros contre 3 955 000 euros pour la même période de 2021, en raison de l'impact des coûts dus à l'inflation actuelle.

Malgré un contexte économique et socio-politique toujours difficile, nous avons poursuivi notre croissance organique en ouvrant de nouveaux magasins :

- Take Off à Canicattì (AG), Giugliano in Campania (NA), Cassino (FR), Benevento (BN) et Mazzano (BS) ; Cesano Boscone (MI), San Giuliano Milanese (MI) ; Castelfranco Veneto (TV), Este (PD), Rovigo (RO), Marcon (VE), Curtatone (MN) ; Ferrara (FE), Antegnate (BG), Conegliano (TV) ;
- Over à Ariano Irpino (AV), Favara (AG), Villa Castelli (BR), Partinico (PA), Campobello di Mazara (TP) ; Botricello (CZ), Gioiosa Marina Ionica (RC), Vibo Valentia (VV), Carmiano (LE) ; San Giovanni Rotondo (FG), Palerme (PA) : Barcellona Pozzo Di Gotto (ME), Mesagne (BR), Mazara Del Vallo (TP), Bovalino (RC).

L'ouverture des magasins susmentionnés s'inscrit toujours dans notre logique de croissance ponctuelle qui, grâce à une sélection rigoureuse des magasins, nous permet de minimiser les investissements d'ouverture et d'atteindre le seuil de rentabilité.

Afin de fidéliser davantage nos clients et d'encourager ainsi l'utilisation des canaux de vente en ligne parallèlement au service offert par les magasins physiques (une stratégie pertinente en ces temps de pandémie et de restrictions à la libre circulation), nous avons conçu et produit le premier magazine Take Off, distribué gratuitement dans nos magasins, qui permet à nos clients d'acheter en avant-première certaines de nos marques de luxe.

## Chiffres clés économiques du Groupe

Le tableau suivant présente les résultats consolidés du Groupe réalisés en termes de recettes, de bénéfice d'exploitation et de bénéfice avant impôt au 30 juin 2022 et 2021, respectivement :

(euros)	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 30 juin 2021	Écarts	Écarts (%)
Recettes de contrats avec des clients	12 919 966	11.549.795	1 370 170	11,86 %.
Marge brute d'exploitation (EBITDA)	3 276 199	3 955 320	(679 121)	-17,17 %.
Résultat d'exploitation	2 227 915	3 038 942	(811 027)	-26,69 %.
Résultat avant impôts	1 854 496	2 806 937	(952 441)	-33,93 %.
Résultat de l'exercice	1 429 535	2 128 669	(699 134)	-32,84 %.

Les revenus des six premiers mois de 2022 ont augmenté de 11,9 % par rapport à la période précédente, avec une augmentation de 1 370 000 euros, en raison de l'assouplissement progressif des restrictions imposées par la pandémie de Covid-19.

Partant d'un résultat avant impôt de 1 854 000 euros (2 806 000 euros pour la période du 1.01.21 au 30.06.21), le résultat final de la période a été de 1 430 000 euros (2 129 000 euros pour la période du 1.01.21 au 30.06.21).

Le compte de résultat reclassé de la société par rapport à la même période en 2021 est le suivant :

(euros)	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 30 juin 2021	Écarts
Recettes de contrats avec des clients	12 919 966	11 549 795	1 370 170
<b>RECETTES</b>	<b>12 919 966</b>	<b>11 549 795</b>	<b>1 370 170</b>
Autres recettes	559 353	378 086	181 267
Coûts des matières premières et consommables	(5 843 527)	(5 209 797)	(633 731)
Coûts pour services	(1 582 635)	(692 387)	(890 248)
Charges de personnel	(2 573 334)	(1 960 403)	(612 931)
Autres charges d'exploitation	(203 624)	(109 975)	(93 649)
<b>EBITDA</b>	<b>3 276 199</b>	<b>3 955 320</b>	<b>(679 121)</b>
Amortissements et dépréciations	(1 048 284)	(916 378)	(131 906)
<b>EBIT</b>	<b>2 227 915</b>	<b>3 038 942</b>	<b>(811 027)</b>
Résultat de la gestion financière	(373 419)	(232 005)	(141 414)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>1 854 496</b>	<b>2 806 937</b>	<b>(952 441)</b>
Impôts sur le revenu	(424 961)	(678 267)	253 307
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>	<b>1 429 535</b>	<b>2 128 669</b>	<b>(699 134)</b>
<i>Marge Ebitda</i>	<i>25,36 %.</i>	<i>34,25 %.</i>	

(\*) L'EBITDA correspond au résultat net corrigé de la gestion financière, des impôts, des dépréciations et amortissements des immobilisations, des provisions et des créances douteuses. L'EBITDA ainsi défini est l'indicateur utilisé par le Groupe pour suivre et évaluer la performance opérationnelle ; étant donné qu'il n'est pas défini comme une mesure comptable selon les normes comptables internationales, il ne doit pas être considéré comme une mesure alternative pour évaluer la performance opérationnelle.

(\*\*) L'EBIT correspond au résultat net ajusté du résultat des opérations financières et des impôts. Comme la composition de l'EBITDA et de l'EBIT n'est pas réglementée par les principes comptables pertinents, les critères de détermination appliqués par le Groupe peuvent ne pas être homogènes avec ceux adoptés par d'autres entités et, par conséquent, ne pas être comparables.

Il convient de souligner que le poste des autres produits comprend principalement des subventions publiques pour un montant de 433 000 euros relatives au crédit d'impôt sur l'augmentation de la variation des stocks.

Les coûts des matières premières ont augmenté de 634 000 euros ; toutefois, l'incidence de ces coûts sur les revenus est conforme à celle de la période de comparaison.

Les coûts des services ont augmenté de 890 000 euros et ont été principalement affectés par les coûts de consultation encourus par le groupe dans la période post-cotation et les coûts de publicité encourus dans le cadre de l'ouverture des nouveaux magasins mentionnés ci-dessus.

Le solde de la gestion financière, une charge de 373 000 euros en 2022 et de 232 000 euros en 2021, est principalement affecté par les intérêts sur les hypothèques et les prêts contractés par Take Off, ainsi que par les charges financières sur les contrats de droits d'utilisation et l'effet des différences de taux de change comptabilisées par Over au cours de la période considérée.

## Chiffres clés du bilan du Groupe

L'état consolidé de la situation financière du Groupe, comparé à celui du 31 décembre 2021, est le suivant :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Biens immobiliers, installations techniques et machines	1 362 872	1 375 266
Actifs incorporels	23 431	23 058
Actifs pour droits d'utilisation	7 132 192	6 635 092
Autres actifs à long terme	575 521	424 478
Actifs d'impôts différés	1 229 502	1 261 777
<b>Capital immobilisé (A)</b>	<b>10 323 518</b>	<b>9 719 671</b>
Stocks et en-cours	10 787 658	8 733 667
Créances commerciales	136 494	227 184
Autres créances à court terme	2 072 801	1 320 113
Créances fiscales	72 142	184 568
<b>Actifs d'exploitation à court terme (B)</b>	<b>13 069 095</b>	<b>10 465 532</b>
Dettes commerciales	(5 344 347)	(4 890 388)
Dettes fiscales	(1 482 629)	(1 856 274)
Autres dettes et passifs à court terme.	(830 445)	(844 560)
<b>Passifs d'exploitation à court terme (B)</b>	<b>(7 657 421)</b>	<b>(7 591 222)</b>
<b>Fonds de roulement net * (D) = (B) + (C)</b>	<b>5 411 674</b>	<b>2 874 310</b>
Dettes pour avantages sociaux futurs	(924 541)	(929 803)
Provisions pour risques et charges	(42 531)	(42 531)
Autres dettes et passifs à long terme.	(107 900)	(94 500)
Passifs d'impôts différés	(7 846)	(108)
<b>Passif à moyen et long terme (E)</b>	<b>(1 082 818)</b>	<b>(1 066 943)</b>
<b>CAPITAL INVESTI** (A) + (D) + (E)</b>	<b>14 652 374</b>	<b>11 527 039</b>
Fonds propres	22 332 121	23 654 135
(Liquidités)/Dette nette à long terme	9 684 338	9 862 837
(Liquidités)/Dette nette à court terme	(17 364 085)	(21 989 934)
<b>FONDS PROPRES ET POSITION FINANCIÈRE NETTE</b>	<b>14 652 374</b>	<b>11 527 039</b>

(\*) Le **Fonds de roulement net** est la somme des stocks, des créances commerciales, des autres créances à court terme et des créances fiscales, déduction faite des dettes commerciales, des dettes de retour, des dettes fiscales et des autres dettes à court terme.

(\*\*) Le **Capital Investi** est la somme du fonds de roulement net et des immobilisations, déduction faite des dettes à long terme et des fonds. Étant donné que le fonds de roulement net et le capital net investi ne sont pas identifiés comme des mesures comptables selon les normes comptables pertinentes, les critères de détermination appliqués par le Groupe peuvent ne pas être homogènes avec ceux adoptés par d'autres et ne sont donc pas comparables.

Les immobilisations ont augmenté par rapport au 31 décembre 2021 de 644 000 euros, en grande partie en raison de la comptabilisation, conformément à la norme IFRS 16, des droits d'utilisation (s'élevant à 7 132 000 euros au 30 juin 2022) dans le cadre de nouveaux contrats de location. L'augmentation des actifs d'exploitation à court terme est principalement due à l'augmentation des stocks suite à l'achat de

marchandises pour la saison d'hiver 2022/2023 et à l'augmentation des créances des avances aux fournisseurs pour les saisons A/H 2022, P/E 2023. Cette augmentation a généré un flux de trésorerie net négatif provenant des activités d'exploitation au premier semestre 2020, comme le montre le tableau des flux de trésorerie.

Le fonds de roulement net (FRN) absorbe donc de la trésorerie pour 2 537 000 euros, par rapport au 31 décembre 2021 ; cette évolution est principalement due à la dynamique qui vient d'être décrite sur les actifs à court terme.

## Chiffres clés financiers du Groupe

La dette financière nette du Groupe au 30 juin 2022, comparée à celle du 31 décembre 2021, se présente comme suit :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
A - Liquidités	22 210 020	26 455 694
B - Équivalents de trésorerie	0	0
C - Autres actifs financiers à court terme	0	0
<b>D - Liquidités (A + B + C)</b>	<b>22 210 020</b>	<b>26 455 694</b>
E - Dette financière à court terme	(3 163 673)	(2 951 044)
F - Partie de la dette financière à court terme	(1 682 261)	(1 514 716)
<b>G - Dette financière à court terme (E + F)</b>	<b>(4 845 934)</b>	<b>(4 465 760)</b>
<b>H - Liquidités/(Dette financière nette à court terme) (D + G)</b>	<b>17 364 085</b>	<b>21 989 934</b>
I - Dette financière à long terme	(8 677 776)	(8 656 468)
K - Dettes commerciales et autres dettes à long terme	(1 006 562)	(1 206 369)
<b>L - Dettes financières à long terme (I + J + K)</b>	<b>(9 684 338)</b>	<b>(9 862 837)</b>
<b>M - Liquidités/( Dettes financières nettes) (H + L)</b>	<b>7 679 747</b>	<b>12 127 096</b>
<b>N - Dettes financières résultant de l'application de l'IFRS 16</b>	<b>(7 483 749)</b>	<b>(6 946 520)</b>
<b>O - Liquidités/( Dettes financières nettes ajustées) (M - N)</b>	<b>15 163 496</b>	<b>19 073 616</b>

Les liquidités financières nettes (M) de l'exercice ont diminué par rapport à l'exercice précédent d'environ 4 447 000 euros ; cette variation est due à l'effet combiné de la distribution de dividendes, de la comptabilisation de la dette financière pour le droit d'utilisation en raison de la stipulation de cinq autres contrats, et de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en raison des paiements anticipés aux fournisseurs pour l'achat de marchandises.

Il a été jugé opportun de présenter également, dans le tableau ci-dessus, les dettes financières nettes ajustées, qui excluent, par rapport au calcul présenté précédemment, le passif pour les droits d'utilisation égal à 7 484 000 euros comptabilisé au 30 juin 2022 (6 946 000 euros au 31 décembre 2021), et qui, conformément à la norme IFRS 16, est classé dans les Autres dettes financières. Déduction faite de ce montant, la dette financière nette au 30.06.2022 est positive (Liquidités) et égale à 15 163 000 euros (19 074 000 euros au 31.12.2021).

## Indicateurs économiques et d'efficacité

Afin de mieux décrire les revenus, les fonds propres et la situation financière du Groupe, les tableaux ci-dessous présentent quelques ratios de rentabilité, de fonds propres et financiers comparés aux mêmes ratios au 30 juin 2021.

	30 juin 2022	30 juin 2021
EBITDA	3 276 199	3 955 320
Marge EBITDA	25,36 %.	34,25 %.
ROE avant impôt (bénéfice/(perte) pour la période avant impôt/PN)	8,30 %.	11,87 %.
ROI (EBIT/Total des actifs)	4,89 %.	8,08 %.
ROS (EBIT/Recettes)	17,24 %.	26,31 %.

Les indicateurs<sup>1</sup> économiques confirment la dynamique déjà commentée et les résultats de gestion obtenus. Au 30 juin 2022, on constate une baisse de l'EBITDA, qui s'établit à 25,4 % des recettes, contre 34,2 % pour la période précédente.

Le tableau ci-dessous présente des indicateurs<sup>2</sup> du bilan décrivant (i) les modes de financement des prêts à moyen/long terme et (ii) la composition des sources de financement, comparés aux mêmes ratios pour les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le *current ratio* (ration du fonds de roulement) montre la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes. Pour les deux périodes comparées, le ratio montre la capacité de l'entreprise à couvrir ses dettes avec ses actifs. Le ratio montre une détérioration au 30 juin 2022 par rapport à la période de comparaison, principalement en raison de l'augmentation des dettes financières à court terme.

	30 juin 2022	31 décembre 2021
Ratio du fonds de roulement (Actif à court terme/Passif à court terme)	2,82	3,06
Acid test (Actif à court terme - Stocks et en-cours)/Passif à court terme	1,96	2,34
Marge structurelle (PN - Immob.)	12 008 603	13 934 464
Marge structurelle secondaire (PN+DML-Immo.)	22 775 759	24 864 244

<sup>1</sup>*ROE (Return On Equity)* - Il s'agit du rapport entre le résultat avant impôt et les fonds propres de l'entreprise. Il exprime la rentabilité et le rendement des fonds propres sous une forme synthétique.

*ROI (Return On Investment)* - Il s'agit du rapport entre le résultat d'exploitation et le total des actifs. Il exprime la rentabilité caractéristique du capital investi, la rentabilité caractéristique étant la rentabilité avant gestion financière et fiscalité.

*ROS (Return On Sales)* - Il s'agit du rapport entre le résultat d'exploitation et les recettes des ventes. Il exprime en pourcentage la marge d'exploitation réalisée sur le chiffre d'affaires des opérations ordinaires, où par rentabilité ordinaire on entend celle avant gestion financière et pression fiscale.

<sup>2</sup>*Marge structurelle (également appelée marge de couverture des immobilisations)* - Celle-ci mesure en termes absolus la capacité de l'entreprise à financer les immobilisations avec ses fonds propres, c'est-à-dire avec les sources apportées par les actionnaires. Elle permet d'évaluer si les fonds propres sont suffisants pour couvrir les actifs immobilisés.

*Ratio de structure primaire (également appelé couverture des immobilisations)* - Il mesure en pourcentage la capacité de l'entreprise à financer les immobilisations avec des fonds propres. Il mesure le rapport en pourcentage entre les fonds propres (y compris le bénéfice ou la perte de l'année) et le total des immobilisations.

## Informations relatives à l'environnement et au personnel

Compte tenu du rôle social de l'entreprise, également mis en évidence par le document sur le rapport de gestion du Conseil national des experts-comptables et comptables, il est jugé approprié de fournir les informations suivantes relatives à l'environnement et au personnel :

### Personnel

Pendant la période de référence :

- il n'y a pas eu d'accidents de travail graves ayant entraîné des blessures graves pour le personnel inscrit au registre ;
- il n'y a eu aucune allégation de maladie professionnelle sur des employés ou d'anciens employés et aucun cas de mobbing pour lequel l'entreprise a été déclarée définitivement responsable.

Au cours de la période, le Groupe a investi dans la sécurité du personnel.

Les effectifs au 30 juin 2022, nets des cessations d'activité, sont les suivants :

(Nb d'unités)	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>Take OFF</b>		
Cadres	2	2
Employés	11	5
Ouvriers	226	192
<b>Over</b>		
Employés	7	8
Ouvriers	12	12
<b>Total</b>	<b>258</b>	<b>219</b>

L'augmentation est due au personnel embauché à la suite de nouvelles ouvertures.

La formation joue un rôle crucial pour notre entreprise étant donné l'évolution constante des tendances dans le secteur de la mode. La formation du personnel visait à développer les compétences techniques et commerciales de tous les employés. En particulier, un engagement fort a été consacré au secteur commercial, qui est certainement stratégique.

### Environnement

Grâce à des investissements dans la rénovation des locaux de nos sièges sociaux, nous les avons adaptés à toutes les exigences des dispositions législatives en vigueur en matière d'environnement.

En ce qui concerne la sécurité, nous avons confié à un professionnel externe la tâche de former à la prévention des risques sur le lieu de travail, toujours dans le respect de la législation en vigueur en la matière.

## Investissements

Au cours de la période, des investissements ont été réalisés dans les domaines suivants :

(euros)	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 31 décembre 2021	Écart
Investissements dans des actifs incorporels	3 100	12 913	(9 813)
Investissements dans biens immobiliers, installations techniques et machines	156 660	399 693	(243 033)
<b>Total Investissements</b>	<b>159 760</b>	<b>412 606</b>	<b>(252 846)</b>

## Activités de recherche et de développement

Conformément à l'article 2428, section 2, numéro 1 du Code civil italien, la déclaration suivante est faite : Take Off et Over n'ont pas exercé d'activités de recherche et développement au cours de la période.

## Transactions avec les parties liées

Au cours de la période considérée, il y a eu des transactions commerciales et financières avec des parties liées. Toutes les transactions commerciales ont été effectuées dans des conditions de pleine concurrence, tandis que les transactions financières n'ont pas porté d'intérêts. Ces relations, qui n'incluent pas de transactions atypiques et/ou insolites, est soumises aux conditions normales du marché.

## Actions propres et actions/parts dans les sociétés mères

Les sociétés ne possèdent pas et n'ont pas acquis ou cédé d'actions propres ou d'actions de sociétés mères, que ce soit directement ou par le biais de sociétés fiduciaires ou d'intermédiaires au cours de la période.

## Principaux risques et incertitudes

En ce qui concerne l'évaluation des principaux « risques et incertitudes », étant donné que le Groupe opère avec prudence et de manière adéquate pour faire face à la survenance de tout événement imprévu et soudain qui pourrait déstabiliser le contexte dans lequel il opère, les principaux éléments de risque auxquels la Société et le Groupe sont exposés sont décrits ci-dessous, identifiables par type : stratégique, opérationnel, financier et de conformité.

### *Risques de marché et risques stratégiques*

#### **Risques de marché liés aux changements sociaux, économiques et politiques**

Le marché de l'habillement dépend fortement de la disponibilité économique et de la propension à dépenser des consommateurs, ainsi que de la tendance économique générale. Les événements d'instabilité politique et/ou de récession économique, ainsi que les événements qui pourraient affecter négativement la confiance des clients cibles du Groupe, pourraient avoir des répercussions négatives sur la situation économique, financière et patrimoniale du Groupe. Ce marché est également étroitement lié à l'évolution de la propension à consommer ainsi qu'aux changements éventuels des modes de vie. La réduction du pouvoir d'achat des ménages et la hausse des prix des matières premières ont certes un impact sur l'activité du groupe, qui réagit toutefois très bien grâce à une politique attentive de maîtrise des coûts.

#### **Risques liés à la concurrence**

Le marché de l'habillement est très concurrentiel et il ne peut donc être exclu que, dans les prochaines années, de nouvelles entreprises se positionnent sur le segment dans lequel le Groupe opère, devenant ainsi des concurrents directs du Groupe.

### **Risques liés à la définition et à la mise en œuvre des stratégies**

Dans la formulation de sa stratégie, le Groupe prend en compte certaines hypothèses relatives aux tendances économiques et à l'évolution de la demande en matière d'habillement dans les différentes zones géographiques ainsi que les perspectives d'implantation de ses magasins. Si le Groupe n'est pas en mesure de réaliser sa stratégie et/ou si les hypothèses de base sur lesquelles le Groupe a fondé sa stratégie s'avèrent incorrectes, les activités et les perspectives du Groupe pourraient être affectées négativement.

### **Risques opérationnels**

#### **Risque lié aux magasins exploités directement**

Le risque lié à la gestion des magasins existants est principalement lié aux éventuelles difficultés à renouveler les contrats de location existants, à l'augmentation des loyers et à la baisse des ventes.

Quant à l'ouverture de nouveaux magasins, il convient de noter que l'augmentation des coûts associée aux nouvelles ouvertures peut ne pas s'accompagner d'une croissance adéquate des revenus. Dans le scénario concurrentiel dans lequel le Groupe opère, la possibilité d'étendre le réseau des magasins exploités directement (DOS) dépend de la capacité d'obtenir la disponibilité, à des conditions économiquement soutenables, d'espaces situés dans des positions jugées stratégiques par le Groupe. En effet, le Groupe pourrait se retrouver en concurrence, dans la recherche de nouveaux espaces, avec d'autres opérateurs *retail*, aux capacités économiques et financières similaires ou supérieures aux siennes.

#### **Risque lié aux points de vente exploités par des franchisés**

Une partie du réseau de distribution du Groupe est représentée par des points de vente gérés par des franchisés, avec lesquels le Groupe privilégie généralement des relations commerciales établies de longue date. La perte des relations commerciales existantes avec les principaux distributeurs indirects, l'impossibilité de développer de nouvelles relations commerciales ou une diminution significative des revenus associés pourraient avoir un impact négatif sur l'activité du Groupe. En outre, le non-respect par les magasins exploités indirectement d'une politique commerciale conforme à l'image du groupe pourrait nuire à la réputation de l'entreprise, ainsi qu'à ses ventes.

#### **Risque de perte de ressources clés et de savoir-faire**

Ce risque est lié à la dépendance importante que le Groupe peut avoir à l'égard de certaines personnalités dirigeantes qui sont actuellement évaluées comme des ressources stratégiques, car elles ne sont pas facilement et rapidement remplaçables, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du Groupe. La perte de la contribution de ces ressources pourrait entraîner une perte d'opportunités commerciales, une baisse des revenus, une augmentation des coûts ou une atteinte à l'image.

#### **Risques liés à la sécurité informatique, gestion et diffusion des données**

Les technologies de l'information (IT) sont aujourd'hui l'un des principaux moyens d'atteindre les objectifs commerciaux des entreprises. Le risque informatique est donc lié au degré important de dépendance du Groupe et de ses processus opérationnels connexes à l'égard de la composante informatique. Plus précisément, il s'agit du risque de subir une perte économique, de réputation et de parts de marché découlant de la possibilité qu'une menace donnée, accidentelle ou intentionnelle, exploite une vulnérabilité à la fois implicite dans la technologie elle-même et découlant de l'automatisation des processus d'entreprise, provoquant un événement capable de compromettre la sécurité des actifs informationnels de l'entreprise en termes de confidentialité, d'intégrité et de disponibilité.

### **Risques liés au changement climatique**

Le Groupe suit en permanence les dernières réglementations gouvernementales sur les questions liées au climat. Actuellement, aucune législation n'a été adoptée qui ait un impact sur le Groupe. Le Groupe ajustera les hypothèses clés utilisées dans les calculs de la valeur d'utilité et la sensibilité aux changements d'hypothèses si un changement est nécessaire.

### **Risques financiers**

En ce qui concerne les risques financiers, se référer aux notes des états financiers (voir la note 43 « Instruments financiers - juste valeur et gestion des risques »).

### **Risques de conformité**

**Le Groupe est régulièrement soumis à des audits de ses déclarations fiscales et de sa conformité fiscale par les autorités fiscales.**

Le Groupe est régulièrement soumis à des audits de ses déclarations fiscales et de sa conformité fiscale par les autorités fiscales. Les mesures de limitation du risque fiscal mises en place par la direction en matière de conformité fiscale ne peuvent pas exclure entièrement le risque de contrôle fiscal.

### **Risque lié aux changements du cadre réglementaire national dans lequel la société opère**

Le Groupe est soumis à la réglementation applicable aux produits commercialisés. Les réglementations relatives à la protection des consommateurs, à la concurrence, à la santé et à la sécurité des travailleurs et à l'environnement revêtent une importance particulière, compte tenu également de la pandémie actuelle de Covid-19.

La publication de nouvelles réglementations ou la modification des réglementations existantes pourrait obliger le groupe à adopter des normes plus strictes, ce qui pourrait entraîner des coûts d'adaptation des structures de vente ou limiter les activités des entreprises, avec un effet négatif sur ses perspectives de croissance.

### **Évolution prévisible de la gestion**

Le scénario actuel est en constante évolution et il est encore difficile de faire des prédictions sur l'avenir à court et moyen terme. Le Groupe a su réagir rapidement à cette situation complexe, en réduisant certains coûts et en maintenant un excellent niveau de rentabilité, comme illustré ci-dessus.

La deuxième phase de la pandémie a donné lieu à une approche différente de la part des institutions, qui tentent de trouver un équilibre difficile entre la nécessité essentielle de protéger la santé et la survie du tissu économique et industriel du pays. Les confinements partiels et la forte impulsion donnée à la mise en œuvre du plan de vaccination permettent la poursuite des opérations, certes, mais dans un cadre général encore en évolution.

Cependant, le début de l'année 2022 a également été marqué par le conflit entre la Russie et l'Ukraine et les tensions internationales qui en ont résulté. Les mesures de sanction adoptées par la communauté internationale à l'encontre de la Russie, ainsi que les contre-mesures activées par ce pays, ont déterminé et continuent d'entraîner une forte augmentation des prix, principalement des matières premières et de l'énergie, ainsi que des interruptions et des turbulences dans le fonctionnement du réseau d'approvisionnement, qui n'ont pour l'instant pas impacté la rentabilité du Groupe.

Toutefois, grâce aux politiques de maîtrise des coûts mises en place et à sa capacité à faire face aux difficultés, les administrateurs du Groupe sont non seulement confiants dans la bonne tenue des résultats économiques prévisionnels, bien qu'influencés par les effets sociopolitiques, mais ils estiment également qu'il est essentiel de continuer à investir dans son parcours de croissance et de développement, en saisissant également les opportunités qui seront générées par les éventuelles crises de certains opérateurs du marché. Bien entendu, l'espoir est que nous puissions revenir rapidement à une situation normale.

Milan, le 30 septembre 2022

Le Président du Conseil d'Administration

Aldo Piccarreta

États financiers consolidés au 30 juin 2022

## Situation patrimoniale et financière consolidée

(euros)	Note	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Biens immobiliers, installations techniques et machines	(8)	1 362 872	1 375 266
Actifs incorporels	(9)	23 431	23 058
Actifs pour droits d'utilisation	(10)	7 132 192	6 635 092
Autres créances à long terme	(11)	575 521	424 478
Actifs d'impôts différés	(12)	1 229 502	1 261 777
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>10 323 518</b>	<b>9 719 671</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et en-cours	(13)	10 787 658	8 733 667
Créances commerciales	(14)	136 494	227 184
Autres créances à court terme	(15)	2 072 801	1 320 113
Créances fiscales	(16)	72 142	184 568
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(17)	22 210 020	26 455 694
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>35 279 114</b>	<b>36 921 226</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>45 602 632</b>	<b>46 640 898</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		1 562 480	1 562 480
Réserve de prime d'émission		11 682 808	11 682 808
Réserve légale		512 496	237 333
Réserve pour différences de conversion		2 440 366	2 440 366
Autres réserves		2 233 171	2 233 171
Réserve Benefit Plan (OCI) - Actualisation		(80 419)	(141 335)
Résultat des exercices précédents		2 551 685	0
Résultat de la période		1 429 535	5 639 312
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	(18)	<b>22 332 121</b>	<b>23 654 135</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Financements à moyen et long termes	(19)	2 876 289	3 224 665
Autres passifs financiers à long terme	(20)	5 801 487	5 431 804
Dettes pour avantages sociaux futurs	(21)	924 541	929 803
Fonds pour risques et charges	(22)	42 531	42 531
Autres passifs à long terme	(23)	107 900	94 500
Dettes fiscales à long terme	(24)	1 006 562	1 206 369
Passifs d'impôts différés	(25)	7 846	108
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>10 767 156</b>	<b>10 929 780</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes envers des banques et part à court terme des prêts à long terme	(26)	3 163 673	2 951 044
Autres passifs financiers à court terme	(27)	1 682 261	1 514 716
Dettes commerciales	(28)	5 344 347	4 890 388
Passif pour les retours	(29)	26 016	41 625
Passifs contractuels à court terme	(30)	19 487	0
Dettes fiscales	(31)	1 482 629	1 856 274
Autres dettes et passifs à court terme.	(32)	784 942	802 935
<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT</b>		<b>12 503 355</b>	<b>12 056 983</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>23 270 511</b>	<b>22 986 763</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>		<b>45 602 632</b>	<b>46 640 898</b>

## Compte de résultat consolidé

(euros)	Remarques	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 30 juin 2021
Recettes de contrats avec les clients	(33)	12 919 966	11 549 795
<b>RECETTES</b>		<b>12 919 966</b>	<b>11 549 795</b>
Autres recettes	(34)	559 353	378 086
<i>dont avec les parties liées</i>		9 220	18 000
Coûts des matières premières et consommables	(35)	(5 843 527)	(5 209 797)
Coûts pour services	(36)	(1 582 635)	(692 387)
Charges de personnel	(37)	(2 573 334)	(1 960 403)
Autres charges d'exploitation	(38)	(203 624)	(109 975)
Amortissements et dépréciations	(39)	(1 048 284)	(916 378)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 227 915</b>	<b>3 038 942</b>
Charges financières	(40)	(383 805)	(246 184)
Recettes financières	(41)	10 386	14 179
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS D'ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		<b>1 854 496</b>	<b>2 806 937</b>
Impôt sur le revenu	(42)	(424 961)	(678 267)
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE D'ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		<b>1 429 535</b>	<b>2 128 669</b>
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>		<b>1 429 535</b>	<b>2 128 669</b>
<i>Résultat par action de base/dilué</i>		<i>0,09</i>	<i>0,19</i>

## Compte de résultat global consolidé

(euros)	Remarques	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 30 juin 2021
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>		<b>1 429 535</b>	<b>2 128 669</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<i>Les autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans les bénéfices/(pertés) de l'exercice (net d'impôt) :</i>			
Bénéfices/(pertés) résultant de l'actualisation des engagements pour les avantages sociaux futurs		80 152	3 078
Impôts différés sur les bénéfices/(pertés) d'actualisation		(19 236)	0
<b>Total Autres éléments du résultat global</b>		<b>60 916</b>	<b>3 078</b>
<i>Les autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement dans les bénéfices/(pertés) de l'exercice (net d'impôt)</i>			
		-	
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE</b>		<b>1 490 450</b>	<b>2 131 747</b>

## État consolidé des variations des capitaux propres

(Euros)	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve de conversion aux IAS/IFRS	Autres	Bénéfices/(pertes) des exercices précédents	Bénéfice/(Perte) de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>		<b>1 186 667</b>	<b>191 399</b>	<b>2 440 366</b>	<b>2 470 718</b>	<b>733 560</b>	<b>3 815 524</b>	<b>11 838 234</b>
<i>Résultat de l'exercice</i>		-	-	-	-	-	2 128 669	2 128 669
<i>Autres éléments du compte de résultat global</i>		-	-	-	3 078	-	-	3 078
<i>Résultat global de l'exercice</i>		-	-	-	3 078	-	2 128 669	2 131 748
Destination résultat de l'exercice précédent		-	45 934	-	4 503 150	(733 560)	(3 815 524)	0
Augmentation capital social	(19)	813 333	-	-	(813 333)	-	-	-
Distribution des dividendes	(19)	-	-	-	(4 500 000)	0	-	(4 500 000)
Opérations « under common control »	(6)	-	-	-	-	-	-	0
<b>Solde au 30 juin 2021</b>		<b>2 000 000</b>	<b>237 333</b>	<b>2 440 366</b>	<b>2 663 613</b>	<b>0</b>	<b>2 128 669</b>	<b>9 469 982</b>

(Euros)	Note	Capital social	Réserve de prime d'émission	Réserve légale	Réserve de conversion Aux IAS/IFRS	Autres réserves	(pertes) exercices précédents	Bénéfice/(Perte) de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>		<b>1 562 480</b>	<b>11 682 808</b>	<b>237 333</b>	<b>2 440 366</b>	<b>2 091 836</b>	<b>0</b>	<b>5 639 312</b>	<b>23 654 135</b>
<i>Résultat de l'exercice</i>		-	-	-	-	-	-	1 429 535	1 429 535
<i>Autres éléments de compte de résultat global</i>		-	-	-	-	60 916	-	-	60 916
<i>Résultat global de l'exercice</i>		-	-	-	-	60 916	-	1 429 535	1 490 450
Destination résultat de l'exercice précédent		-	-	275 163	-	2 812 464	2 551 685	(5 639 312)	0
Distribution des dividendes		-	-	-	-	(2 812 464)	0	-	(2 812 464)
<b>Solde au 30 juin 2022</b>		<b>1 562 480</b>	<b>11 682 808</b>	<b>512 496</b>	<b>2 440 366</b>	<b>2 152 752</b>	<b>2 551 685</b>	<b>1 429 535</b>	<b>22 332 121</b>

## Situation financière consolidée

(euros)	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 30 juin 2021
<b>Activités opérationnelles</b>		
<b>Résultat avant impôts des activités poursuivies</b>	<b>1 854 496</b>	<b>2 806 937</b>
<i>Ajustements pour réconcilier le résultat avant impôt avec le flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles :</i>		
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles	158 919	145 314
Amortissement et dépréciation des actifs incorporels et des droits d'utilisation	813 868	771 064
Provisions pour avantages sociaux futurs	127 358	88 107
Recettes financières	(10 386)	(14 179)
Charges financières	388 223	246 184
Créances commerciales	90 690	67 896
Autres créances à court terme	(640 261)	(1 262 912)
Stocks et en-cours	(2 053 991)	377 776
Dettes commerciales et contractuelles	473 445	(2 484 788)
Autres dettes courantes	(758 605)	1 603 836
Variation nette des créances/dettes à long terme	(137 642)	(172 779)
Variation nette des impôts différés actifs et passifs	20 776	182 403
Paiements pour les avantages sociaux des employés	(56 886)	0
Intérêts (payés)/encaissés	(373 419)	(232 005)
Impôts sur le revenu payés	(312 204)	(984 784)
<b>Flux de trésorerie net provenant d'activités opérationnelles</b>	<b>(415 621)</b>	<b>1 138 070</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Investissements dans biens immobiliers, installations techniques et machines	(156 660)	(122 000)
Cessions de biens immobiliers, installations techniques et machines	10 135	609 710
Investissements dans des actifs incorporels	(3 100)	(106 900)
<b>Flux de trésorerie net des activités d'investissement</b>	<b>(149 625)</b>	<b>380 810</b>
<b>Activités de financement</b>		
Constitution de financements à moyen et long termes	1 553 879	750 000
Remboursement de financements à moyen et long termes	(1 689 626)	(489 825)
Variation nette des autres actifs financiers à court terme	0	805 647
Remboursement des passifs financiers pour les droits d'utilisation sur les contrats de location	(771 012)	(737 512)
Dividendes payés	(2 773 670)	(2 800 000)
<b>Flux de trésorerie net des activités de financement</b>	<b>(3 680 429)</b>	<b>(2 471 690)</b>
<b>(Diminution)/augmentation nette des liquidités et des dépôts à court terme</b>	<b>(4 245 675)</b>	<b>(952 810)</b>
<i>Liquidités et dépôts à court terme au début de la période</i>	<i>26 455 694</i>	<i>15 405 808</i>
<i>Liquidités et dépôts à court terme à la fin de la période</i>	<i>22 210 020</i>	<i>14 452 998</i>

**Annexe aux états financiers consolidés intermédiaires**

## **Annexe aux états financiers intermédiaires consolidés condensés au 30 juin 2022**

### **1. Informations sur la société et structure des états financiers consolidés**

Take Off est une société par actions constituée en Italie et inscrite au registre des sociétés de Milan sous le numéro 04509190759 (ci-après dénommée « Take Off »). Son siège social est situé à MILAN (MI), Via Montenapoleone 8.

Take Off opère dans le secteur de la vente au détail de vêtements, à travers la formule de la chaîne de magasins OUTLET, en utilisant différents points de vente situés dans tout le pays et en particulier dans le sud de l'Italie.

Les états financiers intermédiaires consolidés pour l'exercice clos le 30 juin 2022 ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (ci-après dénommées « IAS/IFRS ») publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne, en exerçant l'option prévue à l'article 4, paragraphe 5, du décret législatif italien n° 38/2005, et selon les critères énoncés par les dispositions du décret législatif italien n° 127 du 09/04/1991.

La publication des états financiers consolidés pour la période se terminant le 30 juin 2022 a été autorisée par le Conseil d'administration le 30 septembre 2022.

Les administrateurs considèrent qu'il n'y a pas d'incertitudes significatives qui pourraient mettre en doute cette hypothèse. Ils ont évalué qu'il existe une attente raisonnable que le Groupe dispose de ressources adéquates pour poursuivre ses activités dans un avenir prévisible, soit au moins 12 mois à compter de la date du bilan.

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés pour le semestre clos le 30 juin 2022 ont été préparés conformément à la norme comptable internationale relative à l'information intermédiaire (IAS 34 Information financière intermédiaire). Les états financiers consolidés intermédiaires condensés ne présentent pas toutes les informations requises pour la préparation des états financiers consolidés annuels. Pour cette raison, il est nécessaire de lire les états financiers intermédiaires consolidés condensés avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés comprennent la situation financière de Take Off S.p.A. et Over S.p.A., identifiés ensemble comme le Groupe Take Off (ou le « Groupe »), au 30 juin 2022. Ces états financiers consolidés ont été préparés sur la base des états financiers des sociétés individuelles, ajustés de manière appropriée pour les rendre cohérents et conformes aux normes IFRS.

Ces états financiers intermédiaires sont préparés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle du Groupe, tout comme l'annexe aux états financiers, sauf indication contraire.

Les formats d'états financiers adoptés sont cohérents avec ceux prévus par les normes comptables de référence et en particulier :

- l'état de la situation financière a été préparé en classant les actifs et les passifs selon le critère « court terme/long terme » ;
- le compte de résultat a été préparé en classant les coûts d'exploitation par nature ;
- le résultat global comprend, outre le résultat de la période selon le compte de résultat, les variations des capitaux propres autres que celles avec les actionnaires ;
- le tableau des flux de trésorerie a été préparé en présentant les flux de trésorerie des activités opérationnelles selon la « méthode indirecte », comme l'autorise la norme IAS 7 (état des flux de trésorerie). Dans ce contexte, il a été décidé de présenter le montant des intérêts payés et reçus comme faisant partie des flux de trésorerie des activités opérationnelles
- l'état des variations des capitaux propres a été préparé avec des preuves distinctes des autres composantes de l'état du résultat global.

Compte tenu des exigences des normes comptables de référence, la comparaison des postes du bilan est effectuée avec les valeurs consolidées au 31 décembre 2021, tandis que la comparaison des postes du compte de résultat est effectuée avec les valeurs consolidées au 30 juin 2021 retraitées selon les normes comptables internationales. Les valeurs au 30 juin 2021, compte tenu du fait qu'il s'agit des premiers états financiers consolidés intermédiaires, ont été préparées à partir des bilans et des comptes de résultat de Take Off et d'OVER au 30 juin 2021, lorsque les deux sociétés étaient sous le contrôle commun de Summit, puis en agrégeant les comptes de résultat et les bilans relatifs des deux sociétés et en appliquant des écritures d'ajustement pro-forma pour donner un effet rétroactif à l'acquisition d'Over par Take Off, qui a eu lieu le 4 octobre 2021.

L'annexe aux états financiers indique, pour chaque poste, les changements intervenus au cours de la période.

## **2. Périmètre de consolidation, modifications de la consolidation, méthode de consolidation, principes de consolidation et critères d'évaluation appliqués**

### **2.1 Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société mère et ceux des filiales.

Selon les dispositions de la norme IFRS 10, le contrôle est obtenu lorsque le Groupe est exposé à des rendements variables, ou a des droits sur de tels rendements, du fait de sa relation avec l'entreprise détenue et a la capacité d'influer sur ces rendements, par l'exercice de son pouvoir sur l'entreprise détenue. Le pouvoir est défini comme la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entreprise bénéficiaire de l'investissement en vertu de droits substantiels existants.

L'existence d'un contrôle ne dépend pas uniquement de la possession de la majorité des droits de vote, mais plutôt des droits substantiels de chaque investisseur sur la société bénéficiaire de l'investissement. Par conséquent, le jugement de la direction est requis pour évaluer les situations spécifiques résultant en des droits substantiels qui donnent au Groupe le pouvoir de diriger les activités pertinentes de la société émettrice de manière à influencer sa performance.

Aux fins de l'évaluation de l'exigence de contrôle, la direction analyse tous les faits et circonstances, y compris les accords avec d'autres investisseurs, les droits découlant d'autres arrangements contractuels et les droits de vote potentiels (options d'achat, warrants, options de vente accordées aux actionnaires

minoritaires, etc.) Ces autres faits et circonstances peuvent être particulièrement pertinents dans le cadre de cette évaluation, notamment dans les cas où le Groupe détient moins de la majorité des droits de vote, ou des droits similaires, de la société faisant l'objet de l'investissement.

En outre, même si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote d'une autre société, il prend en compte tous les faits et circonstances pertinents pour évaluer s'il contrôle la société émettrice.

Le Groupe réexamine l'existence des conditions de contrôle d'une entreprise détenue lorsque des faits et des circonstances indiquent qu'il y a eu un changement dans un ou plusieurs des éléments pris en compte pour vérifier l'existence du contrôle.

Les entreprises associées et celles sur lesquelles la société mère exerce un contrôle conjoint avec d'autres tiers sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence.

La liste des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et une indication de la méthode appliquée pour chacune d'entre elles sont illustrées ci-dessous.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, en plus de la société mère Take Off S.p.A., sont les suivantes :

Over S.p.A. (ci-après dénommée « Over »), filiale directe à 100 %, dont le siège social est situé à Milan, Via Bagutta, n° 13, N° TVA 03498990757. Over est une société par actions constituée en Italie et inscrite au registre u commerce et des sociétés de Milan sous le numéro 05470340729. Over est une société anonyme qui opère dans le secteur de la vente au détail de vêtements et d'accessoires pour enfants, sous sa propre marque Overkids. Son réseau commercial était composé de 124 magasins au 30 juin 2022. La filiale fait partie du groupe Take Off depuis le 4 octobre 2021.

## 2.2 Principes de consolidation

Les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation avec la méthode d'intégration globale sont celles contrôlées par la Société mère, également par le biais de participations indirectes.

Les états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ont été ajustés, le cas échéant, pour les rendre conformes aux principes comptables, homogènes au sein du Groupe, qui se réfèrent aux normes IAS/IFRS.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle commence jusqu'à la date à laquelle ce contrôle cesse. Dans le cas de la consolidation d'Over S.p.A., étant donné qu'une opération de réorganisation entre entités sous contrôle commun peut être configurée, l'approche rétrospective a été utilisée, en considérant que le contrôle a été pris avant la date à laquelle a commencé la période de contrôle la moins récente, qui est présentée dans les états financiers consolidés de l'Émetteur.

Les actifs et les passifs, les charges et les produits des entités consolidées sont intégralement comptabilisés ligne par ligne dans les états financiers consolidés (méthode ligne par ligne) ; la valeur comptable des investissements dans chacune des entités contrôlées est éliminée par rapport à la fraction correspondante des capitaux propres de chacune des entités émettrices, y compris les ajustements de la juste valeur des actifs et des passifs effectués à la date de prise de contrôle. Les parts des capitaux propres et du résultat attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont présentées séparément sous les rubriques appropriées de l'état de l'actif net, du compte de résultat et de l'état du résultat global. Les intérêts minoritaires n'ont pas été présentés dans les états financiers consolidés car ils sont nuls dans ces états financiers consolidés.

Les variations des participations détenues (directement ou indirectement) par la Société dans des entités contrôlées, qui n'entraînent pas de changement dans la classification de l'investissement en tant

qu'entité contrôlée, sont comptabilisées comme des transactions sur capitaux propres. La valeur comptable des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère et des participations ne donnant pas le contrôle est ajustée pour refléter la modification de la participation.

La différence entre la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue est comptabilisée directement dans les capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère.

En revanche, la cession de participations entraînant une perte de contrôle donne lieu à la comptabilisation en résultat de : (i) de tout profit/perte calculé(e) comme la différence entre la contrepartie reçue et la fraction correspondante des capitaux propres vendus ; (ii) de l'effet de l'alignement sur la juste valeur relative de tout investissement résiduel conservé ; (iii) de tout montant comptabilisé en autres éléments du résultat global relatif à l'ancienne entité contrôlée pour lequel une reprise en résultat est envisagée. La juste valeur à la date de la perte de contrôle de l'éventuelle participation conservée, le cas échéant, représente la nouvelle valeur comptable de l'investissement et, par conséquent, la valeur de référence pour l'évaluation ultérieure de l'investissement conformément aux critères d'évaluation applicables.

Les dividendes perçus par la Société mère et les sociétés consolidées, au titre des participations incluses dans le périmètre de consolidation, sont repris dans le compte de résultat consolidé.

Les postes du bilan des états financiers exprimés en devises étrangères sont convertis en euros en appliquant les taux de change de fin de période. Les éléments du compte de résultat des états financiers exprimés en devises étrangères sont convertis en euros aux taux de change moyens de l'année. Étant donné que les recettes et les marges sont les mêmes en monnaie locale, les variations des taux de change peuvent avoir un impact sur la contre-valeur en euros des recettes, des coûts et des résultats d'exploitation. Les différences résultant de la conversion des capitaux propres d'ouverture aux taux de change de fin d'année sont comptabilisées dans l'écart de conversion des devises, ainsi que la différence entre les résultats des opérations et les capitaux propres.

Une entreprise associée est une entité dans laquelle l'investisseur exerce une influence notable, c'est-à-dire le pouvoir de participer à la détermination des politiques financières et opérationnelles de l'entité, sans toutefois en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. Un investisseur est présumé avoir une influence notable (sauf preuve du contraire) s'il possède, directement ou indirectement par le biais de filiales, au moins 20 % des droits de vote exerçables. Une joint-venture est un accord de contrôle conjoint dans lequel les parties contrôlant conjointement ont des droits sur les actifs nets de l'accord et, par conséquent, ont une participation dans la société contrôlée conjointement. Les participations dans des entreprises liées et des joint-ventures sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les bénéfices provenant de transactions entre entités consolidées et non encore réalisés avec des tiers sont éliminés, de même que les créances, les dettes, les produits et les charges, les garanties, les engagements et les risques entre entités consolidées.

Les bénéfices non réalisés avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés pour la part revenant au groupe. Dans les deux cas, les pertes intragroupes ne sont pas éliminées car elles sont considérées comme représentant une diminution réelle de la valeur de l'actif transféré.

### **3. Normes comptables et critères d'évaluation adoptés**

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2022 ont été préparés selon le principe comptable du coût historique. Se référer aux paragraphes spécifiques commentant les postes du bilan et du compte de résultat pour plus de détails sur les critères adoptés.

## 2.1 Évaluations discrétionnaires et estimations comptables significatives

La préparation des états financiers intermédiaires de Take Off and Over nécessite l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses discrétionnaires qui affectent les montants déclarés des produits, des charges, des actifs et des passifs et la divulgation des passifs éventuels à la date du bilan. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. L'incertitude quant à ces hypothèses et estimations pourrait conduire à des résultats qui nécessiteraient un ajustement important de la valeur comptable de ces actifs et/ou passifs à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sont revues périodiquement et les effets de toute modification de celles-ci sont reflétés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. Les principaux processus d'estimation et d'évaluation discrétionnaires concernent la comptabilisation et l'évaluation des éléments suivants du bilan.

### *Crédit-bail*

La comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16 nécessite de procéder à certaines estimations, notamment en ce qui concerne :

- l'estimation de la durée d'un contrat de location en présence d'options de renouvellement ou d'extinction anticipée ;
- l'estimation du taux d'actualisation correspondant.

### *Estimation de la durée d'un contrat de location*

Le Groupe détermine la durée du bail comme étant la période non résiliable du bail à laquelle sont ajoutées les périodes couvertes par l'option de prolongation du bail, lorsqu'il y a une certitude raisonnable d'exercer cette option, et les périodes couvertes par l'option de résiliation du bail lorsqu'il y a une certitude raisonnable de ne pas exercer cette option.

Le Groupe a la possibilité, pour certains de ses contrats de location, de prolonger le bail ou d'y mettre fin de manière anticipée. Le Groupe applique son jugement pour évaluer s'il existe une certitude raisonnable d'exercer les options de renouvellement. Cela dit, elle tient compte de tous les facteurs pertinents qui peuvent donner lieu à une incitation économique à exercer les options de renouvellement ou à résilier le bail.

En présence d'options de renouvellement pouvant être exercées par les deux parties au contrat, le Groupe a examiné s'il existe ou non une désincitation économique significative à rejeter la demande de renouvellement, comme l'exige le paragraphe B34 de la norme IFRS 16. En présence d'options exerçables par une seule des deux parties, les sociétés du Groupe ont considéré le paragraphe B35 de l'IFRS 16. L'application de ce qui précède, en tenant compte des faits et circonstances spécifiques ainsi que de l'estimation de la probabilité de l'exercice de l'option, a conduit à considérer généralement la durée initiale du contrat de location (en moyenne 6 ans), sans prévoir l'exercice d'options de renouvellement. Uniquement pour les biens immobiliers considérés comme stratégiques par les entreprises, l'option de renouvellement de 6 ans stipulée contractuellement a été prise en compte dans la durée du bail et donc dans le calcul de la durée de vie utile des biens. Ces prévisions sont conformes

aux hypothèses formulées dans le plan d'affaires le plus récent pour la période 2021-2025, approuvé par la direction.

Après la date de début du bail, le Groupe révisé la durée du bail si un événement significatif ou un changement significatif de circonstances se produit qui, selon la volonté des sociétés du Groupe, a un impact sur la certitude raisonnable du locataire d'exercer une option non incluse précédemment dans son calcul de détermination de la durée du bail ou de ne pas exercer une option incluse précédemment dans son calcul de la durée du bail. En novembre 2019, une décision a été publiée pour clarifier la manière dont les concepts de période non résiliable, de durée de location (considérée à des fins de comptabilisation du passif) et de période exécutoire (utilisée pour identifier le moment où le contrat ne génère plus de droits et d'obligations exécutoires) doivent être lus et liés entre eux aux fins de l'application d'IFRS 16. La décision a précisé qu'aux fins de l'identification de la période exécutoire, un locataire doit considérer le moment contractuel auquel les deux parties impliquées peuvent exercer leur droit de résilier le contrat sans encourir de pénalités qui ne sont pas sans importance ; le concept de pénalité ne doit pas avoir un sens purement contractuel mais doit être considéré à la lumière de tous les aspects économiques du contrat. Une fois la période d'opposabilité identifiée, le bailleur évalue en présence d'options de renouvellement ou de résiliation pendant quelle période il est raisonnablement certain de contrôler le droit d'utiliser l'actif et détermine donc la durée du bail. À la date de préparation de ces états financiers, le Groupe a pris en compte ces discussions et conclusions et continuera à suivre leur évolution dans le temps.

#### *Estimation du taux d'actualisation*

Le Groupe ne peut pas facilement déterminer le taux d'intérêt implicite des contrats de location et utilise donc le taux d'emprunt marginal pour évaluer les dettes de location. Ce taux correspond au taux que le preneur devrait payer pour un prêt avec une durée similaire et des garanties similaires nécessaires pour obtenir un actif de valeur similaire à l'actif du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire et peut être déterminé au niveau d'un contrat individuel ou d'un portefeuille de contrats. Les entreprises estiment le taux de financement marginal en utilisant des données disponibles (telles que les taux d'intérêt du marché) si elles sont disponibles.

#### *Provisions pour dépréciation des stocks*

Le Groupe a comptabilisé des provisions pour la possibilité que des produits en stock doivent être vendus et doivent donc être ajustés à leur valeur de réalisation estimée. Pour ce faire, le Groupe a fait des hypothèses concernant la quantité de produits vendus sur stock dans le passé et la possibilité d'écouler ces produits à partir de points de vente exploités directement. En particulier, le Groupe a reflété dans la provision pour dépréciation des stocks ses hypothèses concernant l'élimination prévue des stocks des collections précédentes, y compris les stocks excédentaires relatifs à la collection actuelle, compte tenu du scénario d'incertitude actuel.

Pour les autres processus d'estimation, se reporter à la description figurant dans les états financiers annuels consolidés au 31 décembre 2021.

## **4. Impacts de l'urgence Covid-19 et des tensions internationales**

L'urgence sanitaire Covid-19 a conduit les gouvernements de tous les États concernés à prendre des décisions de restriction, d'interdiction et de blocage des activités commerciales, de la circulation des personnes et du trafic international (ledit confinement), avec un impact exceptionnellement négatif sur les flux touristiques dans le monde entier, entraînant la fermeture temporaire des magasins du Groupe.

Cependant, le début de l'année 2022 a également été marqué par le conflit entre la Russie et l'Ukraine et les tensions internationales qui en ont résulté. Les mesures de sanction adoptées par la communauté internationale à l'encontre de la Russie, ainsi que les contre-mesures activées par ce pays, ont déterminé et continuent d'entraîner une forte augmentation des prix, principalement des matières premières et de l'énergie, ainsi que des interruptions et des turbulences dans le fonctionnement des réseaux d'approvisionnement, qui n'ont pour l'instant pas impacté la rentabilité du Groupe. Le Groupe n'achète pas de matières premières en Ukraine ou en Russie et, par ailleurs, il convient de noter que le réseau d'approvisionnement ne transite à aucun moment par les territoires touchés par le conflit et que, par conséquent, les approvisionnements n'ont pas été ralentis.

Bien que l'incertitude concernant l'évolution de la situation et les répercussions possibles au niveau macroéconomique mondial reste très élevée, il est actuellement prévu qu'il n'y aura pas de conséquences négatives significatives sur les résultats du Groupe pour l'exercice 2022.

#### Contrôle de la dépréciation des biens, installations et équipements

Le Groupe effectue le test de dépréciation annuellement le 31 décembre et lorsque les circonstances indiquent que la valeur recouvrable du goodwill peut être dépréciée. Le test de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée est basé sur le calcul de la valeur d'utilité. Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) ont été présentées dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

Les administrateurs ont procédé à des évaluations appropriées de l'existence d'indications qu'un actif peut être déprécié, en examinant attentivement les effets de l'épidémie de COVID-19 et les conséquences des tensions internationales découlant du conflit Russie-Ukraine, à la lumière des exigences de la norme IAS36. Cette analyse, dans le contexte actuel d'incertitude, a nécessité une évaluation minutieuse de la part de la direction, qui a conclu que, compte tenu de l'augmentation des ventes par rapport à la même période de l'année précédente en raison d'un impact moindre des actions du gouvernement pour contenir la pandémie, et de l'amélioration des niveaux de marge, au niveau des magasins individuels ainsi que du groupe d'UGT, il n'a pas été jugé nécessaire de réaliser à nouveau le test de dépréciation effectué au 31 décembre 2021.

### **5. Nouvelles normes et interprétations comptables en vigueur à partir du 1er janvier 2022 et normes et interprétations comptables publiées mais non encore en vigueur.**

Les normes comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires condensés sont cohérentes avec celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2021, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes et amendements entrant en vigueur

à partir du 1er janvier 2022. Le Groupe n'a pas adopté par anticipation de nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés mais non encore entrés en vigueur.

Plusieurs amendements s'appliquent pour la première fois en 2022, mais n'ont pas eu d'impact sur les états financiers intermédiaires consolidés condensés du Groupe.

*Onerous Contracts – Costs of Fulfilling a Contract – Amendments to IAS 37*

Un contrat déficitaire est un contrat dans lequel les coûts non discrétionnaires (par exemple, les coûts que le Groupe ne peut éviter parce qu'il est partie au contrat) nécessaires pour remplir les obligations du contrat dépassent les avantages économiques que l'on s'attend à obtenir du contrat.

L'amendement précise que pour déterminer si un contrat est déficitaire ou s'il génère une perte, une entité doit prendre en compte les coûts directement liés au contrat de fourniture de biens ou de services, qui comprennent à la fois les coûts marginaux (par exemple, les coûts directs de main-d'œuvre et de matériel) et les coûts directement attribuables aux activités contractuelles (par exemple, l'amortissement des équipements utilisés pour exécuter le contrat ainsi que les coûts de gestion et de supervision du contrat). Les frais généraux et administratifs ne sont pas directement liés à un contrat et sont exclus, sauf s'ils sont explicitement imputables à l'autre partie dans le cadre du contrat.

Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les états financiers semestriels condensés du Groupe.

*Reference to the Conceptual Framework – Amendments to IFRS 3*

Les amendements visent à remplacer les références au Cadre de préparation et de présentation des états financiers par des références au Cadre conceptuel de l'information financière publié en mars 2018, sans changement significatif des exigences de la norme.

Le Conseil a également ajouté une exception aux principes d'évaluation de l'IFRS 3 afin d'éviter le risque de pertes ou de profits « du jour suivant » découlant de passifs et de passifs éventuels qui entreraient dans le champ d'application de l'IAS 37 ou de l'IFRIC 21 Levies, s'ils étaient contractés séparément. L'exemption exige que les entités appliquent les dispositions de l'IAS 37 ou de l'IFRIC 21, plutôt que le Cadre conceptuel, pour déterminer si une obligation actuelle existe à la date d'acquisition.

L'amendement a également ajouté un nouveau paragraphe à IFRS 3 pour préciser que les actifs éventuels ne sont pas considérés comme des actifs comptabilisables à la date d'acquisition.

Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les états financiers condensés semestriels du Groupe car aucun actif, passif ou passif éventuel n'a été comptabilisé au cours du semestre aux fins de ces amendements.

*Property, Plant and Equipment: Proceeds before Intended Use – Amendments to IAS 16*

Les amendements interdisent aux entités de déduire du coût d'une immobilisation corporelle, installation et machine, tout produit de la vente de produits vendus au cours de la période où cet actif est amené à l'endroit ou dans l'état nécessaire pour qu'il soit capable de fonctionner de la manière prévue par la direction. Au lieu de cela, une entité comptabilise les produits de la vente de ces produits, et les coûts de production de ces produits, en résultat.

Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les états financiers intermédiaires consolidés condensés du Groupe car il n'y a pas eu de ventes de ces éléments d'immobilisations corporelles avant leur mise en service avant ou après le début de la période comparative précédente.

*IFRS 1 First-time Adoption of International Financial Reporting Standards – Subsidiary as a first-time adopter*

Cet amendement permet à une filiale qui choisit d'appliquer le paragraphe D16(a) d'IFRS 1 de comptabiliser les écarts de conversion cumulés sur la base des montants comptabilisés par la société mère, en tenant compte de la date de transition aux IFRS par la société mère. Cet amendement s'applique également aux entreprises associées ou aux coentreprises qui choisissent d'appliquer le paragraphe D16(a) d'IFRS 1.

Cet amendement n'a pas eu d'impact sur les états financiers semestriels consolidés condensés du Groupe car le Groupe n'est pas un *first time adopter*.

*IFRS 9 Financial Instruments – Fees in the '10 per cent' test for derecognition of financial liabilities*

Cet amendement clarifie les frais qu'une entité inclut pour déterminer si les termes et conditions d'un nouveau passif financier ou d'un passif financier modifié sont sensiblement différents des termes et conditions du passif financier initial. Ces frais ne comprennent que ceux payés ou reçus entre le débiteur et le prêteur, y compris les frais payés ou reçus par le débiteur ou le prêteur pour le compte d'autres personnes. Aucun amendement de ce type n'a été proposé en ce qui concerne l'IAS 39 Instruments financiers : Recognition and Measurement.

Cet amendement n'a pas eu d'impact sur les états financiers semestriels consolidés condensés du Groupe car il n'y a pas eu de changement dans les passifs financiers du Groupe au cours du semestre.

*IAS 41 Agriculture – Taxation in fair value measurements*

L'amendement supprime les dispositions du paragraphe 22 de l'IAS 41 relatives à l'exclusion des flux de trésorerie pour les impôts lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif dans le cadre de l'IAS 41.

Cet amendement n'a pas eu d'impact sur les états financiers semestriels consolidés condensés du Groupe car le Groupe n'avait pas d'actifs dans le champ d'application de l'IAS 41 à la date de clôture.

## 6. Caractère saisonnier ou cyclique des opérations intermédiaires

Bien que l'activité du Groupe ne présente pas de profondes variations saisonnières ou cycliques du chiffre d'affaires annuel global, elle est affectée, au cours des différents mois de l'année, par l'imparfaite homogénéité des flux de revenus et de coûts découlant principalement des collections (Automne/Hiver vs Printemps/Été).

Le chiffre d'affaires du groupe se concentre principalement sur les derniers mois de chaque semestre, une période caractérisée par la vente de biens dont la valeur unitaire est plus élevée. Les actions promotionnelles avec remise relative des marchandises sont appliquées par la direction, en fait, progressivement au cours des différentes saisons de vente (Automne/Hiver vs. Printemps/Été).

Il résulte de ce qui précède que les résultats intermédiaires du Groupe peuvent ne pas contribuer de manière uniforme à la formation des résultats économiques et financiers de chaque année.

## 7. Transactions « under common control »

Des transactions répondant à la définition de « under common control » ont eu lieu au cours de l'exercice 2021.

Le 7 septembre 2021, le conseil d'administration de la société a décidé de procéder à une augmentation de capital de Take Off par l'apport de 100% du capital social d'OVER, dont 69,91% étaient détenus par Summit, 22,57% par Aldo Piccarreta et les 7,52% restants par Giorgia Lamberti Zanardi.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'augmentation de capital a été déterminée pour un montant total de 250 000 euros et a été soutenue par l'évaluation du Prof. Domenico Celenza, désigné par les actionnaires de OVER pour rédiger l'évaluation assermentée des participations objet de l'apport, conformément à l'article 2343-ter, alinéa 2, lettre b) du Code civil italien.

Comme décrit précédemment, cet apport en nature de la participation, pour une valeur de 250 000 euros, égale à la valeur comptable de celle-ci dans les états financiers de la société mère Summit S.p.A., enregistrée comme une augmentation du capital social de Take Off S.p.A., peut être configuré comme une opération de réorganisation entre entités sous contrôle commun.

Aucune transaction sous contrôle commun n'a eu lieu au cours des six premiers mois de l'exercice 2022.

## 8. Biens immobiliers, installations techniques et machines

La composition du poste « Immobilisations corporelles » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	Terrains et constructions	Installations et machines	Équipements industriels et commerciaux	Autres biens	Améliorations locatives	Immobilisations en cours	Total
<b>Coût historique au 1er janvier 2022</b>	<b>118 141</b>	<b>369 020</b>	<b>231 211</b>	<b>1 522 161</b>	<b>403 989</b>	<b>0</b>	<b>2 644 521</b>
Augmentations au cours de la période	-	30 505	8 424	77 614	40 117	-	156 660
Cessions au cours de la période	-	-	(5 000)	(16 611)	-	-	(21 611)
<b>Coût historique au 30 juin 2022</b>	<b>118 141</b>	<b>399 525</b>	<b>234 635</b>	<b>1 583 164</b>	<b>444 105</b>	<b>0</b>	<b>2 779 570</b>
<b>Fonds d'amortissement au 1er janvier 2022</b>	<b>(33 546)</b>	<b>(145 273)</b>	<b>(108 056)</b>	<b>(871 296)</b>	<b>(111 084)</b>	<b>0</b>	<b>(1 269 254)</b>
Amortissement de la période	(5 848)	(23 164)	(5 236)	(84 797)	(39 873)	-	(158 919)
Cessions au cours de la période	-	-	2 361	9 114	-	-	11 476
<b>Fonds d'amortissement au 30 juin 2022</b>	<b>(39 394)</b>	<b>(168 437)</b>	<b>(110 931)</b>	<b>(946 978)</b>	<b>(150 957)</b>	<b>0</b>	<b>(1 416 697)</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>84 595</b>	<b>223 746</b>	<b>123 155</b>	<b>650 865</b>	<b>292 905</b>	<b>0</b>	<b>1 375 267</b>
<b>Valeur nette comptable au 30 juin 2022</b>	<b>78 747</b>	<b>231 087</b>	<b>123 704</b>	<b>636 186</b>	<b>293 148</b>	<b>0</b>	<b>1 362 873</b>

Le poste « Immeubles » comprend les valeurs d'acquisition des immeubles et des terrains où sont exercées les activités de l'entreprise.

Le poste « Installations techniques et machines » concerne l'engagement de frais inhérents aux installations présentes au siège de la société et dans les différents points de vente et sites logistiques.

Le poste « Outillage industriel et commercial » concerne principalement les frais d'installation des nouveaux points de vente.

Le poste « Améliorations locatives » est représentatif de certains coûts d'aménagement des points de vente, engagés sur des actifs de tiers.

Le poste « Autres actifs » concerne les actifs résiduels à usage répété (par exemple, le mobilier et les installations, les machines de bureau, les téléphones) fonctionnels à l'aménagement et au fonctionnement des points de vente.

Les « Immobilisations en cours et acomptes versés » correspondent aux avances versées pour le mobilier non encore livré à la fin de la période.

Les investissements réalisés par les sociétés du Groupe au cours de l'exercice, qui s'élèvent à 157 000 euros, concernent principalement l'achat de nouvelles installations et machines, d'autres actifs et l'amélioration d'actifs appartenant à des tiers. Les diminutions, en revanche, concernent principalement la vente de rayonnages et d'un véhicule aux sociétés liées Over S.p.A. et Horizon S.p.A., respectivement.

Il convient de noter que les immeubles, installations techniques et machines n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation au cours de la période analysée et n'ont pas présenté d'indicateurs de dépréciation.

## 9. Actifs incorporels

La composition du poste « Actifs incorporels » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	Programmes d'application	Site Web	Marques	Total
<b>Coût historique au 1er janvier 2022</b>	<b>20 510</b>	<b>3 112</b>	<b>7 263</b>	<b>30 885</b>
Augmentations au cours de la période	3 100	0	0	3 100
Cessions au cours de la période	0	0	0	0
<b>Coût historique au 30 juin 2022</b>	<b>23 610</b>	<b>3 112</b>	<b>7 263</b>	<b>33 985</b>
<b>Fonds d'amortissement au 1er janvier 2022</b>	<b>(7 512)</b>	<b>0</b>	<b>(316)</b>	<b>(7 827)</b>
Amortissement de la période	(2 525)	0	(202)	(2 727)
Cessions au cours de la période	0	0	0	0
<b>Fonds d'amortissement au 30 juin 2022</b>	<b>(10 037)</b>	<b>0</b>	<b>(517)</b>	<b>(10 554)</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>12 999</b>	<b>3 112</b>	<b>6 947</b>	<b>23 058</b>
<b>Valeur nette comptable au 30 juin 2022</b>	<b>13 574</b>	<b>3 112</b>	<b>6 746</b>	<b>23 431</b>

Comme mentionné ci-dessus, les actifs incorporels sont représentés par des logiciels utilisés pour la gestion des points de vente.

La variation de l'exercice, d'un montant de 373 € et calculée déduction faite de la quote-part d'amortissement de l'exercice, concerne les investissements dans les programmes d'application.

## 10. Actifs corporels pour les droits d'utilisation

La ventilation du poste « Actifs corporels pour droits d'utilisation » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	Terrains et constructions	Véhicules	Matériel de bureau	Total Droits d'utilisation
<b>Coût historique au 31 décembre 2021</b>	<b>10 480 503</b>	<b>42 976</b>	<b>20 022</b>	<b>10 543 502</b>
Augmentations au cours de la période	1 322 374	0		1 322 374
Résolutions	0	0	(20 022)	(20 022)
<b>Coût historique au 30 juin 2022</b>	<b>11 802 878</b>	<b>42 976</b>	<b>0</b>	<b>11 845 854</b>
<b>Fonds d'amortissement au 31 décembre 2021</b>	<b>(3 883 099)</b>	<b>(19 422)</b>	<b>(5 889)</b>	<b>(3 908 410)</b>

Amortissement de la période	(802 817)	(8 324)	0	(811 141)
Résolutions	0	0	5 889	5 889
<b>Fonds d'amortissement au 30 juin 2022</b>	<b>(4 685 916)</b>	<b>(27 746)</b>	<b>0</b>	<b>(4 713 662)</b>

<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>6 597 405</b>	<b>23 554</b>	<b>14 134</b>	<b>6 635 092</b>
<b>Valeur nette comptable au 30 juin 2022</b>	<b>7 116 962</b>	<b>15 230</b>	<b>0</b>	<b>7 132 192</b>

Les droits d'utilisation se réfèrent principalement aux baux immobiliers en place et relatifs aux points de vente Take Off, au siège social d'Over, ainsi qu'aux véhicules et aux équipements de bureau sur une base résiduelle. La variation de l'exercice comprend l'effet des amortissements pour 811 000 euros, des augmentations contre l'ouverture de nouveaux points de vente pour 1 269 000 euros, ainsi que l'effet des modifications contractuelles stipulées en 2022 pour 54 000 euros, liées à la pandémie actuelle, qui ont entraîné la redéfinition des montants dus sur certains contrats de location existants.

Il n'existe pas non plus de garanties sur la valeur résiduelle des actifs, de contrats de location non encore stipulés pour lesquels le preneur s'est engagé ; de restrictions ou d'accords imposés par les contrats de location et les opérations de cession-bail. En ce qui concerne l'exercice de l'option de prolongation ou de résiliation, il convient de se reporter à la section « Normes comptables et critères d'évaluation adoptés - Contrats de location » ci-dessus.

Au 30 juin 2022, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, la direction a considéré les effets économiques et financiers causés par l'épidémie COVID-19, le conflit en Ukraine et l'inflation qui en découle, comme des *trigger events*, procédant aux évaluations appropriées afin d'identifier une éventuelle dépréciation. En ce qui concerne plus particulièrement les points de vente loués, la direction a analysé les performances de tous les points de vente et a conclu que pour aucun des points de vente analysés, il n'était nécessaire de procéder à la préparation de tests de dépréciation au 30 juin 2022.

## 11. Autres créances à long terme

La composition du poste « *Autres actifs à long terme* » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écart
Dépôts liés	575 521	424 478	151 042
<b>Total Autres actifs à long terme</b>	<b>575 521</b>	<b>424 478</b>	<b>151 042</b>

Ce poste comprend principalement des dépôts émis sur les services publics pour un montant d'environ 2,6 milliers d'euros et des dépôts de garantie sur les contrats de location de certains locaux commerciaux où sont menées des activités commerciales pour un montant de 573 000 euros.

## 12. Actifs d'impôts différés

La composition des « actifs d'impôts différés » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écart
---------	--------------	------------------	-------

Actifs d'impôts différés	1 229 502	1 261 777	(32 275)
<b>Total Actifs d'impôts différés</b>	<b>1 229 502</b>	<b>1 261 777</b>	<b>(32 275)</b>

Les actifs d'impôts différés ont été principalement déterminés sur la valeur des pertes fiscales accumulées au cours des années précédentes par Over et reportées indéfiniment, ainsi que sur la provision pour dépréciation des stocks comme indiqué ci-dessous. La recouvrabilité des actifs d'impôts différés susmentionnés est donc subordonnée à la réalisation de bénéfices imposables futurs suffisamment importants pour utiliser les avantages des actifs d'impôts différés. L'évaluation de cette recouvrabilité par la direction tient compte des bénéfices imposables futurs estimés et se fonde sur une planification fiscale prudente.

### 13. Stocks et en-cours

La composition du poste « Stocks et en-cours » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écart
Produits finis et marchandises	11 137 658	9 233 667	1 903 991
Provisions pour dépréciation des stocks	(350 000)	(500 000)	150 000
<b>Total stocks et en-cours</b>	<b>10 787 658</b>	<b>8 733 667</b>	<b>2 053 991</b>

Les stocks au 30 juin 2022 s'élèvent à 10 788 000 euros, soit une augmentation de 2 054 000 euros par rapport au 31 décembre 2021. La provision pour dépréciation des stocks a diminué de 150 000 euros, en l'ajustant à la valeur réalisable présumée identifiée.

### 14. Créances commerciales

La composition du poste « Créances commerciales » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écart
Créances clients	138 283	542 275	(403 993)
Notes de crédit à émettre	0	(313 863)	313 863
Créances douteuses	74 937	0	74 937
Provisions pour dépréciation créances	(76 725)	(1 228)	(75 497)
<b>Total Créances commerciales</b>	<b>136 494</b>	<b>227 184</b>	<b>(90 690)</b>

Les créances douteuses sont des créances dont le recouvrement n'est pas certain et sont couvertes par la provision pour créances irrécouvrables correspondante. Les créances commerciales se réfèrent aux créances accumulées à l'encontre des propriétaires des magasins franchisés Over.

Suite à l'analyse effectuée, il n'y avait pas de pertes attendues sur les créances commerciales à la date du bilan consolidé.

## 15. Autres créances à court terme

La composition du poste « Autres créances à court terme » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écart
Avances aux fournisseurs	1 635 962	807 499	828 463
Avances aux employés	1 300	1 300	0
Autres créances	432 796	500 000	(67 204)
INAIL	0	(669)	669
Créance CIG	587	587	0
Comptes de régularisation de l'actif	2 155	11 395	(9 240)
<b>Total Autres créances à court terme</b>	<b>2 072 801</b>	<b>1 320 113</b>	<b>752 688</b>

Les avances aux fournisseurs font référence aux avances pour les biens et services.

L'augmentation en valeur absolue par rapport à l'exercice précédent, égale à 753 000 euros, est due en grande partie à l'augmentation des avances aux fournisseurs consenties pour la fourniture de marchandises pour les saisons A/H 2022 et P/E 2023 et au poste « Autres créances à court terme » qui comprend l'octroi du crédit d'impôt pour soutenir l'augmentation de la valeur des stocks finaux, crédit d'impôt art. 48-bis pour 433 000 euros.

## 16. Créances fiscales

La composition du poste « Créances fiscales » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écart
IRAP	9 625	0	9 625
IRES	59 738	0	59 738
Autres créances fiscales	2 779	184 568	(181 789)
<b>Total créances fiscales</b>	<b>72 142</b>	<b>184 568</b>	<b>(112 426)</b>

L'augmentation par rapport à la fin de l'année précédente, égale à 112 000 euros, est principalement due au paiement par Take Off des avances IRES et IRAP. Les crédits résultant au 31.12.2021 ont été entièrement compensés au cours de l'exercice 2022.

## 17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La composition du poste « Trésorerie et des équivalents de trésorerie » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écart
Dépôts bancaires	22 135 250	26 385 815	(4 250 566)
Argent en caisse	74 770	69 879	4 891
<b>Total liquidités</b>	<b>22 210 020</b>	<b>26 455 694</b>	<b>(4 245 675)</b>

La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est principalement due à la distribution de dividendes au cours de l'année 2021 conformément à la résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 28 avril 2022 et aux avances aux fournisseurs pour la fourniture de marchandises pour les saisons A/H 2022 et P/E 2023.

Les montants indiqués peuvent être facilement convertis en espèces et sont soumis à un risque insignifiant de changement de valeur.

## 18. Fonds propres

Le capital social de Take Off au 30 juin 2022 s'élève à 1 562 000 euros, entièrement libéré, et se compose de 15 624 800 actions.

Les capitaux propres consolidés du Groupe au 30 juin 2022 s'élèvent à 22 332 000 euros, soit une diminution par rapport au 31 décembre 2021 de 1 322 000 euros. Cette diminution est le résultat de la distribution de dividendes pour un montant de 2 812 000 euros.

Pour plus de détails, se reporter à l'état des variations des capitaux propres au 30 juin 2022.

L'état de rapprochement entre les capitaux propres et le bénéfice net de la Société mère Take Off S.p.A. et les capitaux propres et le bénéfice net attribuables au Groupe est présenté ci-dessous.

(euros)	31 décembre 2021	Augmentations	Diminutions	30 juin 2022
Réserve légale	237 333	275 163		512 496
Réserve de conversion IAS/IFRS	2 440 366			2 440 366
Réserve de prime d'émission	11 682 808	0	0	11 682 808
Autres réserves	2 233 171	0	0	2 233 171
<i>Réserve extraordinaire</i>	2 073 171			2 073 171
<i>Autres réserves de capital</i>	160 000			160 000
Réserve Benefit Plan (OCI) - Actualisation	(141 335)	60 916		(80 419)
<b>Total Réserves</b>	<b>16 452 343</b>	<b>336 078</b>	<b>0</b>	<b>16 788 422</b>

La réserve légale, d'un montant de 512 000 euros, a augmenté en vertu de l'affectation du résultat de l'exercice au 31 décembre 2021.

La réserve de conversion IAS/IFRS, positive à hauteur de 2 440 000 euros, comprend l'effet global du passage aux normes comptables internationales.

La Réserve de primes d'émission a été positive à hauteur de 11 683 000 euros suite à la cotation sur le marché Euronext Growth de Milan.

En ce qui concerne les Autres réserves

- la « Réserve extraordinaire », d'un montant de 2 073 euros, est restée pratiquement inchangée ;

- les « Autres réserves de capital » d'un montant de 160 000 euros au 30 juin 2022, sont restées inchangées ;

Le poste « Réserve Benefit Plan (OCI) - Actualisation », négatif à hauteur de 80 000 euros, représente l'effet de l'actualisation des régimes à prestations définies mis en place avec les employés (indemnité de départ des employés).

## 19. Financements à moyen et long termes

La composition du poste « Financements à moyen et long termes » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écarts
Financement BPB - part à long terme	0	67 714	(67 714)
Financement BCC 2- part à long terme	392 730	459 196	(66 466)
Financement SANPAOLO 2 - part à long terme	0	209 712	(209 712)
Financement BPM - part à long terme	531 904	615 829	(83 925)
Financement BPB 2- part à long terme	541 066	619 540	(78 474)
Financement BDF - part à long terme	576 040	657 932	(81 892)
Financement Sanpaolo 3 - part à long terme	0	496 575	(496 575)
Financement Sanpaolo 4 - part à long terme	0	98 166	(98 166)
Financement Sanpaolo 5 - part à long terme	834 549	0	834 549
<b>Total Financements à moyen et long termes</b>	<b>2 876 289</b>	<b>3 224 665</b>	<b>(348 376)</b>

Ce poste se réfère à la partie à moyen/long terme des prêts bancaires en cours aux dates de rapport.

La variation globale des prêts bancaires à court et moyen/long terme est présentée ci-dessous :

(euros)	31 décembre 2021	Décaissements	Renégociations	Remboursements	30 juin 2022
Financement BCC	71 073			(53 171)	17 901
Financement BPB	335 631			(133 373)	202 258
Financement BCC 2	589 664			(64 827)	524 837
Financement Sanpaolo 2	710 056			(249 650)	460 406
Financement BPM	808 994			(82 473)	726 521
Financement BPB 2	774 445			(77 114)	697 331
Financement BDF	818 920			(79 499)	739 422
Financement SANPAOLO 3	750 000		(750 000)	0	0
Financement SANPAOLO 4	500 000			(199 520)	300 480
Financement SANPAOLO 5	0	250 000	750 000	0	1 000 000
<b>Total Financements à moyen et long termes</b>	<b>5 358 783</b>	<b>250 000</b>	<b>0</b>	<b>(939 626)</b>	<b>4 669 157</b>
Intesa Sanpaolo Spa finimport	43 539	203 592			247 131
Intesa Sanpaolo spa confirming	773 387	350 286			1 123 673
<b>Total dettes envers des banques</b>	<b>6 175 708</b>	<b>803 879</b>	<b>0</b>	<b>(939 626)</b>	<b>6 039 961</b>
<i>dont à échéance au cours du prochain exercice</i>	<i>2 951 044</i>				<i>3 163 673</i>
<i>dont à échéance au-delà du prochain exercice</i>	<i>3 224 665</i>				<i>2 876 289</i>

En particulier, en ce qui concerne les prêts accordés au cours des années précédentes :

- Prêt non garanti accordé par BCC Alberobello pour un montant nominal de 500 000 euros, avec une échéance de 5 ans, date d'expiration 31/08/2022, versements mensuels, taux d'intérêt Euribor+spread 3 mois ;
- Prêt accordé par la Banca Popolare di Bari pour un montant nominal de 1 300 000 euros, avec une durée de 5 ans, échéance au 31/03/2023, remboursements mensuels, taux d'intérêt Euribor 6 mois+spread, garanti par le Fonds de garantie pour les PME conformément à la loi 662/96 ;
- Prêt accordé par BCC Alberobello e Sammichele di Bari pour une valeur nominale de 800 mille euros, avec une durée de 6 ans, date d'échéance 30/04/2026 et versements mensuels, taux d'intérêt Euribor 3 mois+spread, garanti par le Fonds de garantie pour les PME conformément à la loi 662/96 ;
- Prêt accordé par Intesa San Paolo pour un montant nominal de 1 000 milliers d'euros, avec un différé d'amortissement de 3 ans, une échéance au 26/05/2023 et des versements mensuels, un taux d'intérêt fixe, garanti par le Fondo di Garanzia per le PMI (Fonds de garantie pour les PME) décret législatif n° 23 du 8/04/2020 ;
- Prêt accordé par la Banca Popolare di Milano pour un montant nominal de 850 000 euros, avec une durée de 6 ans, échéance le 06/03/2023, remboursements trimestriels, taux d'intérêt fixe, garanti par le Fondo di Garanzia per le PMI (Fonds de garantie pour les PME) D.L. n° 23 du 8/04/2020 ;
- Prêt non garanti accordé par la Banca Popolare di Bari pour un montant nominal de 800 000 euros, avec une durée de 5 ans et une période de grâce d'un an, date d'échéance 31/10/2026, remboursements mensuels, taux d'intérêt fixe, garanti par le Fondo di Garanzia per le PMI conformément à la loi italienne 662/96 ;
- Prêt non garanti accordé par Banca del Fucino pour une valeur nominale de 1.000 mille euros, avec une durée de 6 ans et une échéance au 28 octobre 2026, avec des versements mensuels, taux d'intérêt fixe, garanti par le Fondo di Garanzia per le PMI (Fonds de garantie pour les PME) conformément à la loi 662/96.
- Prêt accordé le 26/04/2021 par Intesa San Paolo pour un montant nominal de 750 000 euros, avec une durée de 3 ans et des versements mensuels à terme échu, avec un taux d'intérêt nominal annuel fixe de 1,50 point de pourcentage (spread) et un taux d'intérêt annuel variable égal au taux d'intérêt à un mois (sur une base de 360) (EURIBOR) avec une échéance le 26/04/2024 ;
- Prêt accordé le 29/09/2021 par Intesa San Paolo pour un montant nominal de 500 000 euros, avec une durée de 18 mois et des versements mensuels à terme échu, taux d'intérêt composé d'un taux fixe nominal annuel égal à 1,20 points de pourcentage libellé Spread, un taux variable annuel égal au taux d'intérêt à un mois (base 360) EURIBOR.

En ce qui concerne les prêts accordés au cours de l'exercice à Take Off S.p.A., il convient de noter qu'au cours de l'année 2022, une renégociation pour un montant de 250 000 euros a eu lieu en ce qui concerne le prêt conclu le 26/04/2021 accordé par Intesa San Paolo.

Enfin, il convient de noter qu'aucun des prêts n'est assorti de clauses restrictives. Pour les variations de ces passifs financiers découlant d'actifs financiers, voir la note 39 « Instruments financiers - juste valeur et gestion des risques ».

## 20. Autres passifs financiers à long terme

La composition du poste « Autres passifs financiers à long terme » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écart
Dettes pour leasing - part à long terme	5 801 487	5 431 804	369 684
<b>Total Autres passifs financiers à long terme</b>	<b>5 801 487</b>	<b>5 431 804</b>	<b>369 684</b>

Ce poste concerne les engagements résiduels à long terme découlant des contrats de location existants relatifs aux locaux commerciaux des points de vente et du siège social de Over.

Les variations des passifs financiers du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022 sont présentées ci-dessous :

<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>6 946 520</b>
Nouveaux contrats	1 322 374
Remboursements	(770 939)
Résolutions	(14 207)
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>7 483 749</b>
<i>dont à court terme</i>	<i>1 682 261</i>
<i>dont à long terme</i>	<i>5 801 487</i>

## 21. Dettes pour avantages sociaux futurs

La ventilation du poste « Dettes pour avantages sociaux futurs pour employés » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	Indemnités de fin de contrat de travail
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>929 803</b>
Coût de la sécurité sociale lié aux prestations de travail courantes	127 358
Intérêts passifs	4 418
Bénéfices/(pertes) d'actualisation	(80 152)
Utilisations	(56 885)
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>924 541</b>

Ce poste se réfère à la réserve pour indemnités de fin de contrat de travail (« TFR ») accumulée par les employés.

L'évaluation actuarielle du TFR est effectuée selon la méthode des « droits acquis », en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, comme le prévoit la norme IAS 19. Cette méthode prend la forme d'évaluations qui expriment la valeur actuelle moyenne des obligations de pension accumulées sur la base des services rendus par l'employé jusqu'au moment où l'évaluation est effectuée, sans projection du salaire de l'employé conformément aux changements réglementaires introduits par la récente réforme des pensions. La méthode de calcul peut être schématisée selon les étapes suivantes :

- projection pour chaque salarié en poste à la date d'évaluation, de l'indemnité de départ déjà provisionnée jusqu'à la date de paiement aléatoire ;
- détermination pour chaque salarié des versements probables de TFR qui devront être effectués par les sociétés du Groupe en cas de départ du salarié pour cause de licenciement, démission, invalidité, décès et retraite, ainsi qu'en cas de demandes d'avances ;

- actualisation, à la date de l'évaluation, de chaque paiement probable.

Le modèle actuariel pour l'évaluation des indemnités de fin de contrat est basé sur diverses hypothèses, tant démographiques qu'économiques/financières. Les principales hypothèses du modèle sont les suivantes :

- décès : tables de mortalité RG48 publiées par la Comptabilité générale de l'État
- handicap : tableaux INPS ventilés par âge et par sexe
- Retraite : 100% lorsque l'on atteint les exigences de l'AGO (*Assicurazione Generale Obbligatoria*) ajustées selon le Décret législatif italien n° 4/2019
- fréquence de rotation : 8% ;
- fréquence des avances : 1,00% ;
- taux d'augmentation annuelle de l'indemnité de fin de contrat (TFR) : 2,4% ;
- taux 'inflation : 1,2% ;
- taux d'actualisation : 0,77 %.

Le tableau suivant montre les effets qu'aurait la modification du taux d'actualisation sur l'obligation de prestations définies:

(euros)	Sensitivity	Nouvelle indemnité de fin de contrat (TFR)
Taux d'actualisation	+0,25 %.	907 193
	-0,25 %.	942 579
Taux 'inflation	+0,25 %.	939 812
	-0,25 %.	909 712
Taux de rotation	+1 %.	924 975
	-1 %.	923 836

Le nombre de salariés par catégorie au 30 juin 2022, par rapport au 31 décembre 2021, est présenté dans le tableau ci-dessous :

(Nb d'unités)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écarts
<b>Take OFF</b>			
Cadres	2	2	0
Employés	11	5	6
Ouvriers	226	192	34
<b>Over</b>			
Employés	7	8	(1)
Ouvriers	12	12	0
<b>Total</b>	<b>258</b>	<b>219</b>	<b>39</b>

## 22. Provisions pour risques et charges

La composition du poste « Provisions pour risques et charges » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	Provisions pour litiges et contentieux	Total
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>42 531</b>	<b>42 531</b>
Provisions de l'exercice	-	-
Utilisations au cours de l'exercice	-	-
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>42 531</b>	<b>42 531</b>

Au 30 juin 2022, le poste comprend le montant provisionné par Take Off pour les risques jugés probables pour les conflits de travail.

### 23. Autres passifs à long terme

La composition du poste « Autres passifs à long terme » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écart
Dépôts de caution	107 900	94 500	13 400
<b>Total Autres dettes et passifs à long terme.</b>	<b>107 900</b>	<b>94 500</b>	<b>13 400</b>

Au 30 juin 2022, le poste comprend le montant des dépôts de garantie en tant que garanties non productives d'intérêts versées à Over.

### 24. Dettes fiscales à long terme

La composition du poste « Dettes fiscales à long terme » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(Euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écart
Dettes pour transaction fiscale – part au-delà de l'exercice	1 006 562	1 206 369	(199 807)
<b>Dettes fiscales à long terme</b>	<b>1 006 562</b>	<b>1 206 369</b>	<b>(199 807)</b>

Le poste comprend la partie due après 12 mois du montant à payer pour le règlement de l'impôt en vertu de l'article 182-ter de la loi de finances ; ce montant à payer découle de la clôture de la procédure de concordat d'Over en 2019.

### 25. Passifs d'impôts différés

La composition des « Passifs d'impôts différés » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021	Écart
Passifs d'impôts différés	7 846	108	7 738
<b>Total Passifs d'impôts différés</b>	<b>7 846</b>	<b>108</b>	<b>7 738</b>

Les passifs d'impôt différé reflètent principalement les effets fiscaux des écarts de conversion IAS/IFRS positifs. Pour plus de détails sur les impôts différés, se référer à la note sur les impôts sur le revenu.

## 26. Dettes envers des banques et part à court terme des prêts

La composition du poste « Dettes envers des banques et part à court terme des prêts » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écarts
Intesa Sanpaolo Spa finimport	247 131	43 539	203 592
Intesa Sanpaolo spa confirming	1 123 673	773 387	350 286
Financement BCC - part à court terme	17 901	71 073	(53 171)
Financement BPB - part à court terme	202 258	267 916	(65 658)
Financement BCC 2- part à court terme	132 108	130 468	1 639
Financement Sanpaolo 2 - part à court terme	460 406	500 344	(39 937)
Financement BPM - part à court terme	194 617	193 165	1 451
Financement BPB 2- part à court terme	156 265	154 904	1 360
Financement BDF - part à court terme	163 382	160 988	2 393
Financement Sanpaolo 3 - part à court terme	0	253 425	(253 425)
Financement Sanpaolo 4 - part à court terme	300 480	401 834	(101 354)
Financement Sanpaolo 5 - part à court terme	165 451	0	165 451
<b>Total Dettes envers des banques et part à court terme des prêts à long terme</b>	<b>3 163 673</b>	<b>2 951 044</b>	<b>212 629</b>

Au 30 juin 2022, le poste fait référence à la partie à court terme des prêts bancaires, pour laquelle il convient de se référer à la note 18 « Financements à moyen et long terme », ainsi qu'au montant des dettes envers les banques pour les avances à l'importation.

## 27. Autres passifs financiers à court terme

La composition du poste « Autres passifs financiers à court terme » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écart
Dettes pour leasing - part à court terme	1 682 261	1 514 716	167 545
<b>Total Autres passifs financiers à court terme</b>	<b>1 682 261</b>	<b>1 514 716</b>	<b>167 545</b>

Ce poste correspond principalement aux dettes résiduelles à court terme des contrats de location relatifs aux locaux commerciaux des points de vente.

## 28. Dettes commerciales

La composition du poste « Dettes commerciales » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écarts
Dettes fournisseurs	2 223 350	1 892 195	331 155
Factures à recevoir	23 183	87 729	(64 546)
Banca IFIS S.p.a.	0	74 937	(74 937)
Notes de crédit à recevoir	0	(5 118)	5 118
Contentieux fournisseurs	3 097 814	2 840 646	257 168
<b>Total dettes commerciales</b>	<b>5 344 347</b>	<b>4 890 388</b>	<b>453 959</b>

Les dettes commerciales font référence aux dettes contractées pour l'achat de biens destinés à la revente.

Il convient de noter le montant de 3 098 000 euros découlant d'un litige en cours avec les fournisseurs d'Over pour la fourniture de marchandises non conformes, dont la variation est uniquement imputable aux fluctuations des taux de change au cours de la période considérée.

## 29. Passif pour les retours

La composition du poste « Passif pour retours » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écart
Bons émis	26 016	41 625	(15 609)
<b>Total Passif pour retours</b>	<b>26 016</b>	<b>41 625</b>	<b>(15 609)</b>

Le solde concerne les bons émis par les différents points de vente pour les retours effectués par les clients.

## 30. Passifs contractuels à court terme

La composition du poste « Passifs contractuels à court terme » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écart
Dépôts de clients	19 487	0	19 487
<b>Total Passifs contractuels à court terme</b>	<b>19 487</b>	<b>0</b>	<b>19 487</b>

Ce poste correspond principalement aux acomptes versés par les clients suite à des réservations pour l'achat de marchandises.

## 31. Dettes fiscales

La composition du poste « Dettes fiscales » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écart
IRES	37 154	327 091	(289 937)
IRAP	70 816	118 710	(47 894)
Autres dettes fiscales	0	36 810	(36 810)
Dettes de règlement fiscal - part au cours de l'exercice	399 116	398 119	996
Dettes pour pénalités et intérêts	975 543	975 543	0
<b>Total passifs d'impôts</b>	<b>1 482 629</b>	<b>1 856 274</b>	<b>(373 645)</b>

Au 30 juin 2022, le poste se réfère principalement aux dettes pour les pénalités et les intérêts, pour un montant de 975 000 euros, se référant aux impôts des exercices précédents pour lesquels il n'y a pas eu de changements par rapport à l'exercice précédent.

Il convient de noter que la somme à payer pour le règlement fiscal, d'un montant de 399 000 euros pour la partie due au cours de l'exercice et de 1 006 000 euros pour la partie due après l'année, fait référence à la dette accumulée à la suite du règlement fiscal conformément à l'article 182-ter de la loi sur la faillite, définie dans l'accord de concordat par Over.

La diminution par rapport à l'exercice précédent, soit 373 000 euros, est principalement due à la diminution des sommes à payer pour l'IRES et l'IRAP.

### 32. Autres dettes et passifs à court terme.

La composition du poste « Autres dettes et passifs à court terme » au 30 juin 2022, par rapport aux mêmes valeurs au 31 décembre 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Écarts
Dettes env. instituts de prévoyance	84 578	147 746	(63 168)
Dettes env. employés	523 124	262 048	261 076
Retenues à la source sur l'emploi et le travail indépendant	36 521	110 734	(74 213)
TVA	45 431	268 175	(222 744)
Autres dettes et passifs à court terme.	51 294	0	51 294
Comptes de régularisation passifs	43 994	14 232	29 762
<b>Total Autres dettes et passifs à court terme</b>	<b>784 942</b>	<b>802 935</b>	<b>(17 993)</b>

Au 30 juin 2022, ce poste se compose principalement des dettes pour les montants dus aux employés pour un montant de 523 000 euros, des dettes envers les institutions de sécurité sociale pour un montant de 85 000 euros et de la TVA pour un montant de 45 000 euros.

## COMPTE DE RÉSULTAT

### 33. Recettes de contrats avec les clients

La composition du poste « Produits des contrats avec les clients » pour la période du 1er janvier au 30 juin 2022, comparée aux mêmes valeurs pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 30 juin 2021	Écarts
Vente de marchandises en gros	526 158	103 171	422 987
Recettes de vente des magasins	12 040 379	11 370 870	669 509
Autre recettes de vente	353 429	75 754	277 675
<b>Total Recettes de contrats avec les clients</b>	<b>12 919 966</b>	<b>11 549 795</b>	<b>1 370 170</b>

Le poste « Recettes provenant de contrats avec des clients » comprend les recettes provenant de la vente de marchandises en gros, les recettes provenant de la vente en magasin et les autres recettes de vente. La contrepartie des ventes des magasins au 30.06.2022 représente 93% des ventes et se réfère aux revenus générés par les 39 magasins détenus directement et aux revenus générés par les 7 magasins affiliés à Take Off, en plus des ventes des magasins affiliés à 124 Over. La variation de l'exercice est essentiellement due aux effets des moindres restrictions provoquées par le ralentissement de la pandémie de Covid 19 et à l'augmentation conséquente des ventes, dûment commentée dans le rapport d'activité auquel il convient de se référer.

Le moment de la comptabilisation des revenus, pour les ventes de marchandises, à la fois par le biais des canaux de vente au détail et en gros, a lieu lorsque le contrôle des marchandises a été transféré au client, généralement au moment de la livraison.

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des revenus provenant de contrats avec des clients du Groupe selon des critères géographiques et le moment de leur comptabilisation :

(euros)	1er janvier 2022 - 30 juin 2022		
	Vente de marchandises en gros	Vente de marchandises au détail	Autre recettes de vente
<b>Type de biens</b>			
Vente de marchandises en gros	526 158		
Recettes de vente des magasins		12 040 379	
Autre recettes de vente			353 429
<b>Total Recettes de contrats avec les clients</b>	<b>526 158</b>	<b>12 040 379</b>	<b>353 429</b>
<b>Aire géographique</b>			
Italie	526 158	12 040 379	353 429
Étranger	-	-	-
<b>Total Recettes de contrats avec les clients</b>	<b>526 158</b>	<b>12 040 379</b>	<b>353 429</b>
<b>Moment de la reconnaissance des recettes</b>			
Actifs transférés à un moment donné	526 158	12 040 379	353 429
Biens transférés au fil du temps	-	-	-
<b>Total Recettes de contrats avec les clients</b>	<b>526 158</b>	<b>12 040 379</b>	<b>353 429</b>

### 34. Autres recettes

La composition du poste « Autres recettes » pour la période du 1er janvier au 30 juin 2022, comparée aux mêmes valeurs pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 30 juin 2021	Écarts
Locations et sous-locations	12 000	9 700	2 300
Contributions diverses	449 343	277 423	171 920
Remboursement des dépenses des franchisés	58 983	41 796	17 187
Remises/réductions	1 977	1 623	354
Produits exceptionnels	33 206	5 798	27 408
Plus-values	3 187	33 423	(30 236)
Autres produits mineurs	658	8 325	(7 667)
<b>Total Autres recettes</b>	<b>559 353</b>	<b>378 086</b>	<b>181 267</b>
<i>dont avec les parties liées</i>	<i>9 220</i>	<i>18 000</i>	

L'augmentation du poste « Autres recettes et produits » est principalement due à l'octroi de la contribution à l'augmentation de la valeur des stocks de clôture, crédit d'impôt art. 48-bis pour un montant de 433 000 euros dans le poste « Contributions diverses ».

### 35. Coûts des matières premières, des produits semi-finis et des consommables

La composition du poste « Coûts des matières premières, des produits semi-finis et des consommables » pour la période du 1er janvier au 30 juin 2022, comparée aux mêmes valeurs pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 30 juin 2021	Écarts
Achats de marchandises	7 668 939	4 589 268	3 079 671
Achats de consommables	58 108	45 440	12 667
Frais accessoires sur les achats	170 532	197 312	(26 780)
Variations des stocks de marchandises	(2 054 051)	377 776	(2 431 827)
<b>Total Coûts des matières premières, des produits semi-finis et des consommables</b>	<b>5 843 527</b>	<b>5 209 797</b>	<b>633 731</b>

Les coûts des matières premières, fournitures et consommables se rapportent principalement à l'achat de marchandises destinées à être revendues dans les différents magasins.

L'augmentation de ces coûts par rapport à l'année précédente, qui s'élève à 634 000 euros, est principalement due à une augmentation des coûts d'achat de marchandises pour assurer l'approvisionnement des nouvelles ouvertures.

### 36. Coûts pour services

La composition du poste « Coûts pour services » pour la période du 1er janvier au 30 juin 2022, comparée aux mêmes valeurs pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 30 juin 2021	Écarts
Frais de téléphone	20 009	20 233	(223)
Services de surveillance	14 735	14 301	434
Électricité	116 746	112 377	4 370
Eau	4 147	2 689	1 458
Maintenance et réparations	24 977	29 387	(4 411)
Assurances	25 370	20 070	5 299

Transports	50 696	51 109	(413)
Publicité	664 288	49 657	614 631
Conseils	288 383	121 983	166 400
Rémunération des organes sociaux	102 795	98 866	3 928
Autres coûts pour services	270 490	171 715	98 775
<b>Total Coûts pour services</b>	<b>1 582 635</b>	<b>692 387</b>	<b>890 248</b>

Les coûts des services comprennent les coûts des services d'électricité et d'eau, les coûts des services de sécurité, d'entretien et de réparation, les assurances, les coûts de transport, la publicité, les coûts d'entretien, les services fournis pour les conseils techniques, juridiques, administratifs et professionnels, les coûts liés à la rémunération des organes administratifs et de contrôle, et d'autres coûts résiduels.

L'augmentation de ce poste par rapport à l'année précédente, égale à 890 000 euros, est principalement due aux frais de publicité liés à l'ouverture des nouveaux points de vente Take Off and Over et aux frais de conseil dus à la nouvelle structure de la société suite à l'introduction en bourse.

### 37. Charges de personnel

La composition du poste « Charges de personnel » pour la période du 1er janvier au 30 juin 2022, comparée aux mêmes valeurs pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 30 juin 2021	Écarts
Rémunérations	1 881 822	1 486 986	394 836
Charges de sécurité sociale et d'assurance	368 094	333 832	34 262
Provision pour indemnités de fin de contrat de travail (TFR)	127 358	124 454	2 904
Autres coûts liés au personnel	196 060	15 131	180 929
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>2 573 334</b>	<b>1 960 403</b>	<b>612 931</b>

Les charges de personnel concernent les coûts des employés en poste pendant la période.

L'augmentation des frais de personnel par rapport à la même période de l'année précédente, égale à 613 000 euros, découle de la réduction des mesures de soutien au revenu des travailleurs (CIG), des augmentations de salaire et de l'embauche de nouveau personnel pour l'ouverture de nouveaux points de vente.

### 38. Autres charges d'exploitation

La composition du poste « Autres charges d'exploitation » pour la période du 1er janvier au 30 juin 2022, comparée aux mêmes valeurs pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 30 juin 2021	Écarts
Charges de copropriété	3 432	8 782	(5 350)
Autres coûts liés aux contrats de location	75 277	34 085	41 192
Redevances de crédit-bail	12 664	8 565	4 099

Impôts et taxes non liés au revenu	41 532	29 371	12 161
Passif éventuel	52 416	4 916	47 500
Moins-value	3 398	14 447	(11 049)
Autres charges d'exploitation mineures	14 905	9 808	5 096
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>	<b>203 624</b>	<b>109 975</b>	<b>93 649</b>

Au 30 juin 2022, le poste comprend principalement les charges de copropriété et autres coûts des points de vente loués pour un montant de 75 000 euros, les passifs éventuels pour un montant de 52 000 euros, les impôts et taxes non liés au revenu pour un montant de 42 000 euros et les moins-values pour un montant de 3 000 euros.

En particulier, les autres coûts liés à la location se réfèrent aux dépenses pour les équipements utilisés dans les points de vente et les activités promotionnelles.

L'un des contrats de location de Take Off prévoit le paiement d'un loyer variable, lié au chiffre d'affaires du point de vente, avec la prévision d'un paiement minimum. Toutefois, il convient de noter que seul le loyer minimum a été payé en 2021 et 2022. La composante variable, si elle est payée, est comptabilisée dans le compte de résultat.

Le Groupe n'a pas d'options de résiliation anticipée qu'il a l'intention d'exercer mais n'a pas évalué dans le passif de location. En ce qui concerne les options de renouvellement, le Groupe a considéré les options de renouvellement qu'il a l'intention d'exercer dans ses méthodes comptables pour déterminer la durée du bail, comme décrit dans les méthodes comptables auxquelles il convient de se référer pour plus d'informations. En outre, il n'y a pas de contrats de location non expirés pour lesquels le Groupe a pris des engagements.

### 39. Amortissements et dépréciations

La composition du poste « Amortissements et dépréciations » pour la période du 1er janvier au 30 juin 2022, comparée aux mêmes valeurs pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 30 juin 2021	Écarts
Amortissement d'actifs incorporels	2 727	2 478	248
Amortissements de droits d'utilisation	811 141	768 585	42 556
Amortissements de biens immobiliers, installations techniques et machines	158 919	145 314	13 604
Provision pour dépréciation Créances	75 497	0	75 497
<b>Total amortissements et dépréciations</b>	<b>1 048 284</b>	<b>916 378</b>	<b>131 906</b>

Il s'agit de l'amortissement des bâtiments, du mobilier, des machines électroniques, des installations et équipements généraux, ainsi que de l'amortissement des droits d'utilisation.

Il convient de noter que la société a mis de côté 75 000 euros pour les créances irrécouvrables, dont le recouvrement n'est pas certain.

Pour plus de détails, voir les commentaires sur les immobilisations incorporelles, les droits d'utilisation et les immobilisations corporelles.

## 40. Charges financières

La composition du poste « Charges financières » pour la période du 1er janvier au 30 juin 2022, comparée aux mêmes valeurs pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 30 juin 2021	Écarts
Intérêts débiteurs bancaires	47 264	53 819	(6 555)
Pertes de change	978	3 772	(2 794)
Charges d'intérêts sur les contrats de leasing	90 175	97 661	(7 486)
Autres charges financières	4 430	1 187	3 244
Impôts des exercices précédents	229	0	229
Variations des opérations de change	240 728	89 746	150 983
<b>Total Charges financières</b>	<b>383 805</b>	<b>246 184</b>	<b>137 621</b>

L'augmentation de ce poste par rapport à l'année précédente, qui s'élève à 138 000 euros, est principalement due à des pertes liées aux fluctuations des taux de change pour un montant de 151 000 euros.

## 41. Recettes financières

La composition du poste « Recettes financières » pour la période du 1er janvier au 30 juin 2022, comparée aux mêmes valeurs pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 30 juin 2021	Écarts
Gains sur les opérations de change	0	236	(236)
Intérêts et produits assimilés	10 386	13 943	(3 558)
<b>Total Produits financiers</b>	<b>10 386</b>	<b>14 179</b>	<b>(3 793)</b>

La diminution de ce poste est principalement due à la baisse des gains de change et des revenus d'intérêts.

## 42. Impôts sur le revenu

La composition du poste « Impôts sur le revenu » pour la période du 1er janvier au 30 juin 2022, comparée aux mêmes valeurs pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021, est présentée ci-dessous :

(euros)	1er janvier 2022 - 30 juin 2022	1er janvier 2021 - 30 juin 2021	Écarts
Impôts pour la période	404 185	496 841	(92 656)
Impôts anticipés	20 776	181 426	(160 651)
<b>Total Impôts sur le revenu</b>	<b>424 961</b>	<b>678 267</b>	<b>(253 307)</b>

Les impôts courants se réfèrent à l'IRES et à l'IRAP de la période.

Les actifs d'impôts différés comprennent les effets fiscaux des coûts non déductibles de la période en cours et les écarts de conversion négatifs IAS/IFRS.

Les tableaux suivants expriment le rapprochement entre les impôts théoriques et les impôts réels.

### Réconciliation entre prélèvement fiscal du bilan et prélèvement fiscal théorique (IRES)

Résultat avant impôts	3 442 504
<b>Charge fiscale théorique (taux de 24%)</b>	<b>826 201</b>
<b>Différences temporelles déductibles au cours des années suivantes :</b>	
Dépenses d'entretien dépassant le montant déductible (article 102 du TUIR)	0
Dépréciations non déductibles	0
Variation du taux de change non déductible	257 168
Intérêts débiteurs non déductibles	0
Total	257 168
<b>Report des différences temporaires des années précédentes :</b>	
Dépenses d'entretien dépassant le montant déductible (article 102 du TUIR)	(98 653)
Charges d'intérêts non déduites au cours des exercices précédents	(304 388)
Total	(403 041)
<b>Différences qui ne seront pas inversées dans les exercices suivants :</b>	
Impôts non déductibles ou impayés	1 998
Frais de transport non déductibles art. 164	37 868
Partie exclue des bénéfices distribués art. 89	(1 508 608)
Contribution à la prime textile	(432 796)
Autres augmentations	95 385
Autres diminutions	0
Total	-1 806 153
<b>Utilisation des pertes fiscales</b>	
Utilisation des pertes fiscales	(237 498)
Déduction ACE	
Total	(237 498)
Revenu imposable	<b>1 252 981</b>

<b>Impôts actuels concernant le revenu d'exercice</b>		<b>300 715</b>
---	--	----------------

### Réconciliation entre prélèvement fiscal du bilan et prélèvement fiscal théorique (IRAP)

Différence entre valeur et coût de production	3 491 314	
Coûts non pertinents aux fins du PARI		
Autres postes pertinents	0	
<b>Total</b>	<b>3 491 314</b>	
<b>Charge fiscale théorique (taux de 4,82%)</b>		<b>168 281</b>
<b>Différences qui ne seront pas inversées dans les exercices suivants :</b>		
Coûts, rémunérations et bénéfices visés à l'art. 11 du décret législatif italien 446		
Impôt foncier municipal		
Contribution à la prime textile		
Autres augmentations aux fins de l'IRAP	72 951	
Autres diminutions aux fins de l'IRAP		
<b>Total</b>	<b>72 951</b>	
Déductions IRAP	2 024 592	
Imposable IRAP	<b>1 539 673</b>	
<b>IRAP actuel pour l'exercice</b>		<b>74 212</b>

## 43. Instruments financiers - juste valeur et gestion des risques

### A. Classification comptable

La classification des actifs et passifs financiers du Groupe est présentée ci-dessous :

(euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>		
Créances et autres actifs financiers non courants	0	0
Autres créances à long terme	575 521	424 478
Créances commerciales	136 494	227 184
Autres créances à court terme	1 640 005	820 113
Créances fiscales	504 937	1 536 706
Actifs financiers à court terme	0	0
<b>Total Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>2 856 957</b>	<b>3 008 481</b>

### Passifs financiers au coût amorti

Financements à moyen et long termes	2 876 289	3 224 665
Autres passifs financiers à long terme	5 801 487	4 055 767
Dettes envers des banques et part à court terme des prêts à long terme	3 163 673	2 951 044
Autres passifs financiers à court terme	1 682 261	2 890 753
Dettes commerciales	5 344 347	4 890 388
Dettes pour obligations contractuelles	26 016	41 625
Dettes fiscales	-	-
Autres dettes et passifs à court terme.	702 990	424 027
<b>Total Passifs financiers au coût amorti</b>	<b>19 597 064</b>	<b>18 478 268</b>

## B. Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous compare, par catégorie individuelle, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers détenus par le Groupe, à l'exclusion de ceux dont la valeur comptable est raisonnablement proche de la juste valeur :

(euros)	Valeur comptable		Juste valeur	
	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021	31/12/2021
<b>Actifs financiers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Financement BCC	17 901	71 073	17 901	71 073
Financement BPB	202 258	335 631	202 258	335 631
Financement BCC 2	524 837	589 664	524 837	589 664
Financement Sanpaolo 2	460 406	710 056	460 406	710 056
Financement BPM	726 521	808 994	726 521	808 994
Financement BPB 2	697 331	774 445	697 331	774 445
Financement BDF	739 422	818 920	739 422	818 920
Financement Sanpaolo 3	0	750 000	0	750 000
Financement Sanpaolo 4	300 480	500 000	300 480	500 000
Financement Sanpaolo 5	1 000 000	0	1 000 000	0
Intesa Sanpaolo Spa finimport	247 131	43 539	247 131	43 539
Intesa Sanpaolo spa confirming	1 123 673	773 387	1 123 673	773 387
<b>Total Passifs financiers</b>	<b>6 039 961</b>	<b>6 175 708</b>	<b>6 039 961</b>	<b>6 175 708</b>
<b>Total Actifs financiers nets</b>	<b>(6 039 961)</b>	<b>(6 175 708)</b>	<b>6 039 961</b>	<b>6 175 708</b>

La direction a vérifié que la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dépôts à court terme, des titres de participation facilement disponibles, des créances et des dettes commerciales, des découverts bancaires et des autres passifs courants est proche de la valeur comptable en raison des échéances à court terme de ces instruments.

Le tableau suivant indique si les actifs et passifs financiers du Groupe appartiennent au niveau 1, au niveau 2 ou au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs :

30/06/2022

(euros)	Prix cotés sur des marchés actifs (niveau 1)	Données observables significatives (niveau 2)	Données non observables significatives (niveau 3)
<b>Passifs financiers pour lesquels la juste valeur est indiquée</b>			
Financement BCC	-	17 901	-
Financement BPB	-	202 258	-
Financement BCC 2	-	524 837	-
Financement Sanpaolo 2	-	460 406	-
Financement BPM	-	726 521	-
Financement BPB 2	-	697 331	-
Financement BDF	-	739 422	-
Intesa Sanpaolo Spa finimport	-	247 131	-
Intesa Sanpaolo spa confirming	-	1 123 673	-
Financement Sanpaolo 4	-	300 480	-
Financement Sanpaolo 5	-	1 000 000	-
<b>Total Passifs financiers</b>	-	<b>6 039 961</b>	-

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur :

- Les créances financières sur les filiales sont évaluées par le Groupe sur la base de paramètres tels que le taux d'intérêt, la solvabilité individuelle de la filiale et le risque caractéristique du projet financier ;
- la juste valeur des titres de participation est déterminée en utilisant la valeur de marché à la date de clôture ;
- la juste valeur des prêts et emprunts portant intérêt du Groupe est déterminée en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés, avec un taux d'actualisation qui reflète le taux d'emprunt utilisé par l'émetteur à la fin de l'année. Le risque de défaut propre du Groupe au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 a été évalué comme non significatif.

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 et aucune estimation de la juste valeur au niveau 3 au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

### C. Risques financiers

Le Groupe est exposé à des degrés divers à des risques financiers liés à ses activités commerciales. En particulier, le Groupe est simultanément exposé au risque de marché (risque de taux d'intérêt et risque de prix), au risque de liquidité et au risque de crédit.

Les risques financiers sont gérés sur la base de directives définies par la direction. L'objectif est de s'assurer que la structure du passif est toujours en équilibre avec la composition de l'actif, afin de maintenir une solvabilité adéquate de l'actif.

Les sources de financement utilisées par la société consistent en une combinaison de capital-risque, apporté sur une base permanente par les actionnaires, et de capitaux d'emprunt, notamment :

- des financements à moyen/long terme avec un plan d'amortissement pluriannuel, pour couvrir les investissements en immobilisations ;
- les contrats de location de biens immobiliers.

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque de fluctuation des flux futurs d'un instrument financier en raison de l'évolution des prix du marché. Il se compose de deux types de risques :

- le risque de taux d'intérêt ;
- le risque de prix.

### Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de fluctuation des flux futurs d'un instrument financier en raison des variations des taux d'intérêt.

La sensibilité du Groupe au risque de taux d'intérêt est gérée en tenant compte de son exposition globale : dans le cadre de sa politique générale d'optimisation des ressources financières, le Groupe recherche un équilibre en recourant aux formes de financement les moins onéreuses. Le Groupe effectue également des analyses de sensibilité aux variations des taux d'intérêt à moyen terme afin d'évaluer les effets possibles sur le compte de résultat consolidé. À cet égard, il convient de noter que le Groupe surveille la courbe des taux d'intérêt futurs afin de prendre des mesures pour contenir les charges financières, notamment par l'extinction anticipée et/ou la renégociation des contrats de prêt à taux variable.

Les principales sources d'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt sont les emprunts bancaires, qui ont des taux variables et sont donc soumis au risque de variation des flux de trésorerie. Ce risque a un impact sur les dettes de leasing, mesuré au taux de financement marginal.

Le tableau suivant montre la valeur comptable, par échéance, des instruments financiers du Groupe qui sont exposés au risque de taux d'intérêt :

(euros)	Taux d'intérêt	Échéance	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>Passifs financiers à long terme</b>				
Financement BCC	Euribor 3 mois+spread	2022	0	0
Financement BPB	Euribor 6 mois+spread	2023	-	67 714
Financement Sanpaolo 2	fixe	2023	-	209 712
Financement BCC 2	Euribor 3 mois+spread	2023	392 730	459 196
Financement BPM	fixe	2023	531 904	615 829
Financement BPB 2	fixe	2026	541 066	619 540
Financement BDF	fixe	2026	576 040	657 932
Financement Sanpaolo 3	fixe	2024	0	496 575
Financement Sanpaolo 4	Euribor 1 mois+spread	2023	0	98 166
Financement Sanpaolo 5	Euribor 1 mois+spread		834 549	0
Dettes pour leasing	2,5 %.	2031-2022	5 801 487	5 431 804
<b>Total Passifs financiers à long terme</b>			<b>8 677 776</b>	<b>8 656 468</b>
<b>Passifs financiers à court terme</b>				
Financement BCC	Euribor 3 mois+spread	2021	17 901	71 073
Financement BPB	Euribor 6 mois+spread	2021	202 258	267 916
Financement BCC 2	Euribor 3 mois+spread	2021	132 108	130 468
Financement Sanpaolo 2	fixe	2021	460 406	500 344
Financement BPM	fixe	2023	194 617	193 165
Financement BPB 2	fixe	2026	156 265	154 904

Financement BDF	fixe	2026	163 382	160 988
Financement Sanpaolo 3	fixe	2024	0	253 425
Financement Sanpaolo 4	Euribor 1 mois+spread	2023	300 480	401 834
Financement Sanpaolo 5	Euribor 1 mois+spread		165 451	0
Intesa Sanpaolo Spa finimport		2021	247 131	43 539
Intesa Sanpaolo spa confirming		2021	1 123 673	773 387
Dettes pour leasing	2,5 %.	2031-2022	1 682 261	1 514 716
<b>Total Passifs financiers à court terme</b>			<b>4 845 934</b>	<b>4 465 760</b>

## Risque de crédit

La principale exposition au risque de crédit du Groupe provient des créances commerciales, dont la qualité et l'ancienneté sont constamment contrôlées par la structure administrative, de manière à garantir une intervention en temps utile et à réduire le risque de pertes. En ce qui concerne les créances en souffrance, il n'y a pas de risques particuliers.

Les actifs financiers du Groupe, qui comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres actifs financiers, présentent un risque maximal égal à la valeur comptable de ces actifs en cas d'insolvabilité de la contrepartie, actuellement évaluée comme étant faible.

## Risque de liquidité

Le Groupe gère le risque de liquidité en contrôlant étroitement les composantes du fonds de roulement opérationnel et, en particulier, les créances clients et les dettes fournisseurs.

Le Groupe s'engage à obtenir une bonne génération de cash afin de l'exploiter ensuite dans les sorties nécessaires aux paiements aux fournisseurs sans compromettre l'équilibre de la trésorerie à court terme et en évitant les questions critiques et les tensions dans la liquidité courante, en utilisant, en plus et si nécessaire, des découverts bancaires et des financements à court terme. D'autre part, les financements à moyen/long terme existants sont utilisés pour réaliser des investissements, consistant en l'extension du réseau de distribution.

Le tableau ci-dessous résume le profil d'échéance des passifs financiers du Groupe sur la base des paiements de principal attendus.

(euros)	< 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	> 5 ans	Total
<b>Solde au 30 juin 2022</b>							
Financement BCC	17 901						17 901
Financement BPB	202 258						202 258
Financement BCC 2	132 108	135 449	138 874	118 407			524 838
Financement Sanpaolo 2	460 406						460 406
Financement BPM	166 811	169 327	171 881	174 474	44 028		726 521
Financement BPB2	156 265	159 022	161 827	164 682	55 536		697 332
Financement BDF	162 493	167 269	172 184	177 245	60 231		739 422
Financement Sanpaolo 3							-
Financement Sanpaolo 4	300 480						300 480
Financement Sanpaolo 5	165 451	499 265	335 283				1 000 000
Intesa Sanpaolo spa confirming	1 123 673						1 123 673
Intesa Sanpaolo Spa finimport	247 131						247 131
Dettes pour leasing	1 682 261	1 391 835	1 168 863	755 237	433 439	1 514 886	6 946 520

Dettes commerciales	5 344 347						5 344 347
Dettes pour obligations contractuelles	26 016						26 016
Dettes fiscales	1 564 581						1 564 581
Autres dettes et passifs à court terme.	702 990						702 990
<b>Total</b>	<b>12 455 174</b>	<b>2 522 166</b>	<b>2 148 912</b>	<b>1 390 044</b>	<b>593 234</b>	<b>1 514 886</b>	<b>20 624 416</b>

(euros)	< 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	> 5 ans	Total
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>							
Financement BCC	71 073						71 073
Financement BPB	267 916	67 715					335 631
Financement BCC 2	130 468	133 768	137 151	140 619	47 658		589 664
Financement Sanpaolo 2	500 344	209 712					710 056
Financement BPM	193 165	168 064	170 599	173 173	103 993		808 994
Financement BPB2	154 904	157 637	160 418	163 248	138 237		774 445
Financement BDF	160 988	165 305	169 241	173 269	150 117		818 920
Financement Sanpaolo 3	253 425	375 596	120 980				750 000
Financement Sanpaolo 4	401 834	98 166					500 000
Intesa Sanpaolo spa confirming	773 387						773 387
Intesa Sanpaolo Spa finimport	43 539						43 539
Dettes pour leasing	1 514 716	1 391 835	1 168 863	755 237	433 439	1 682 430	6 946 520
Dettes commerciales	4 890 388						4 890 388
Dettes pour obligations contractuelles	41 625						41 625
Dettes fiscales	2 235 182	400 115	402 120	404 135			3 441 552
Autres dettes et passifs à court terme.	424 027						424 027
<b>Total</b>	<b>12 056 983</b>	<b>3 167 913</b>	<b>2 329 371</b>	<b>1 809 681</b>	<b>873 444</b>	<b>1 682 430</b>	<b>21 919 821</b>

### Variations des passifs financiers (IAS 7)

Les variations des passifs financiers découlant des actifs financiers au 30 juin 2022, par rapport au 31 décembre 2021, sont détaillées ci-dessous :

(euros)	31 décembre 2021	Flux de trésorerie	Nouveaux contrats de leasing	Autre	30 juin 2022
Financements à moyen et long termes	3 224 665	(53 912)		(2 658 256)	512 496
Dettes envers des banques et part à court terme des prêts	2 951 044	(81 835)		7 079	2 876 289
Dettes de leasing - part à long terme	5 431 804		1 268 958	(4 260 395)	2 440 366
Dettes de leasing - part à court terme	1 514 716	(770 939)		5 057 709	5 801 487
<b>Total</b>	<b>13 122 228</b>	<b>(906 686)</b>	<b>1 268 958</b>	<b>(1 853 863)</b>	<b>11 630 638</b>

La colonne « Autres » comprend les effets du reclassement de « à long terme » à « court terme » des prêts, y compris les obligations de location, liés au passage du temps, ainsi que l'effet des renégociations et des résiliations de contrats de location simple.

## 44. Événements significatifs survenus après la clôture de la période

Dans les mois qui ont suivi la fin de la période, le Groupe a poursuivi sa politique d'expansion en ouvrant de nouveaux magasins. Les ouvertures sont récapitulées ci-dessous pour chaque entreprise :

- TAKE OFF : Ferrara (FE), Antegnate (BG), Conegliano (TV), Stezzano (BG), Velletri (RO), Pordenone (PN); Bellinzago Lombardo (MI);
- OVER : Barcellona Pozzo Di Gotto (ME), Mesagne (BR), Mazara Del Vallo (TP), Bovalino (RC), Lercara Friddi (PA), Brindisi (BR), Lamezia Terme (CZ), Assisi (PG), Marsala (TP).

Les résultats des ventes pour les mois de juillet à septembre 2022, principalement liés à la période de vente de la saison P/E 2022, ont été conformes à ce qui était prévu dans le budget ; également en termes de marges, la tendance enregistrée au premier semestre 2022 a été confirmée et, pour l'instant, il n'y a pas de répercussions directes du scénario macroéconomique actuel suite aux tensions internationales.

Les organes administratifs ont continué à mettre en œuvre des actions de maîtrise des coûts de l'entreprise pour assurer, en tout état de cause, l'équilibre économique et financier du Groupe.

Aucun autre événement significatif affectant les activités du Groupe n'est survenu après la clôture du présent rapport semestriel.

## 45. Transactions avec les parties liées

Au cours de l'exercice, Take Off a vendu à la société liée Horizon S.p.A. un véhicule de société pour 4 000 euros et à la filiale Over S.p.A. des rayonnages pour 5 000 euros.

Les détails des transactions du bilan et du compte de résultat de la société avec les parties liées au 30 juin 2022 sont présentés ci-dessous :

### RAPPORTS PATRIMONIAUX

(euros)	Créances et autres actifs financiers à court terme	Autres passifs financiers à long terme	Autres passifs financiers à court terme	Autres passifs à court terme
<b>Solde au 30 juin 2022</b>				
Horizon S.p.A.	-	(1 723 459)	(158 755)	-
Vistamare S.r.l.	-	-	-	-
Summit S.p.A.	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	<b>(1 723 459)</b>	<b>(158 755)</b>	-

### RAPPORTS ÉCONOMIQUES

(euros)	Recettes de contrats avec les clients	Autres recettes	Coûts des matières premières et consommables	Intérêts passifs
---------	---------------------------------------	-----------------	--	------------------

**Solde au 30 juin 2022**

Vistamare S.r.l.	-	-	-	-
Over S.p.A.	-	5 122	-	-
Summit S.p.A.	-	-	-	-
Horizon S.p.A.	-	4 098	-	-
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>9 220</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\*\*\*\*

Milan, le 30 septembre 2022

Le Président du Conseil d'Administration  
Aldo Piccarreta

Le soussigné Aldo Piccarreta, en sa qualité de représentant légal, conformément et aux fins de l'article 23 du décret législatif italien n° 82/2005 et conscient de la responsabilité pénale aux termes de l'article 76 du décret présidentiel italien N° 445/2000 pour les hypothèses de faux dans les actes et de déclarations mensongères, atteste la conformité des documents ci-joints avec ceux conservés dans les registres de la société.